

INTERVENTION DU MOUVEMENT D'UNITE POPULAIRE
A L'OCCASION DU MEETING DE COMMEMORATION
DU 25ème ANNIVERSAIRE DE L'ASSASSINAT DE
FARHAT HACHED

PARIS - le 2 décembre 1977

Le 5 décembre de chaque année, le peuple tunisien organise des réunions et des manifestations pour commémorer l'anniversaire de l'assassinat du grand syndicaliste Farhat Hached, lâchement abattu, en plein jour, par "la main rouge", un groupe terroriste au service des colonialistes.

Conscients du rôle d'avant-garde que jouait le mouvement ouvrier tunisien dans la lutte nationale pour l'indépendance, le progrès, la justice sociale et la démocratie, les autorités coloniales cherchaient à décapiter et atteindre le mouvement syndical tunisien et briser, à travers lui, la volonté et la détermination des masses populaires à se libérer du joug du colonialisme et de l'exploitation.

Un des journaux colonialistes de l'époque, qui considérait Hached comme la tête de la résistance à abattre, avait pratiquement ordonné, quelques jours auparavant, son assassinat en écrivant : "Tant que vous n'aurez pas accompli ce geste viril (l'assassinat de Hached), ce geste libérateur, vous n'aurez pas rempli votre devoir et le sang des innocents retombe sur vous ..."

Ce n'est donc ni un hasard, ni un fait isolé, que Habib Achour, Secrétaire Général de l'U.G.T.T. soit l'objet de menaces publiques de mort dès que la grande centrale syndicale l'U.G.T.T. renouant avec son passé prestigieux, rejetant toutes les tutelles du pouvoir et de son parti sous l'impulsion des travailleurs s'est dressé contre la politique anti-populaire actuelle. Nous devons d'autant plus prendre au sérieux ces menaces que l'homme qui les a proférées est tristement célèbre par sa participation à l'assassinat de Salah Ben Youssef en 1961 à Francfort ; et que de plus, le chef de l'Etat en personne, défiant l'opinion nationale et internationale avait félicité et décoré publiquement Hammadi Ouardani, pour lui désigner en 1973 le nouvel homme à abattre, Ahmed Ben Salah, qui venait de s'évader des prisons bourguibiennes.

Tous les démocrates doivent être non seulement vigilants mais doivent exiger aussi la mise hors d'état de nuire de tous les assassins et ceux qui les inspirent.

Le mouvement syndical tunisien a été constamment la cible tour à tour des autorités coloniales et de la réaction destourienne.

M'hamed Ali El Hammi a été combattu, éliminé puis envoyé à l'exil en 1925 par les autorités coloniales qui bénéficiaient du soutien du Vieux Destour

Vers 1938, ce fut au tour de la réaction du Néo-Destour de combattre et d'éliminer le successeur de M'hamed Ali, Belgacem El Guenaoui et d'imposer à la direction de la C.G.T.T. l'actuel premier ministre Nouira

Le 5 décembre 1952, Hached fut lâchement abattu, en plein jour, entre Radès et Tunis, par les tueurs des colonialistes.

Hached se trouvait seul dans sa voiture. La personne qui l'accompagnait quotidiennement jusqu'au centre de Tunis, un des dignitaires actuels du régime, s'était abstenu de le faire ce jour-là.

Etait-ce un pur hasard ? La coïncidence reste troublante ...

Quatre années plus tard, le successeur de Farhat Hached, Ahmed Ben Salah fut écarté de l'U.G.T.T. alors qu'il se trouvait au Maroc pour signer la charte syndicale Nord-Africaine avec les responsables de l'Union Marocaine du Travail et de l'Union Générale des travailleurs Algériens.

Aujourd'hui, c'est au tour du Secrétaire Général actuel d'être menacé, en public, d'assassinat, ainsi que d'autres dizaines de syndicalistes.

Ce pouvoir a déjà eu recours aux menaces et aux liquidations ; il n'hésitera pas dans l'avenir. Il faut le dénoncer. Il faut l'empêcher d'engager le pays dans le cycle infernal de la violence et des assassinats. Il faut s'opposer à la minorité de fascistes qui tentent d'imposer leur loi au pays.

La forfaiture de ce gouvernement qui abrite les minorités de fascistes et de comploteurs est évidente.

Déjà les masses populaires et l'ensemble des militants démocrates et progressistes ont fortement exprimé leur indignation, leur colère et leur condamnation. L'incendie des salles de jeux de Hamadi El Ouardani et l'attaque de l'hôtel "El Ksar" dont il est l'un des actionnaires sont d'une grande signification. Le peuple dit non au fascisme. Il condamne tous les actes d'assassinat et se dresse aux côtés des victimes de la répression.

Ce pouvoir est en crise. Il a perdu toute légitimité depuis plusieurs années déjà ; mais il continue d'imposer sa politique néfaste aux masses populaires. Il use de tous les moyens : les promesses et les mensonges, la démagogie et les manoeuvres, mais aussi et surtout les procès et les complots. Il viole la constitution. Il l'a dénaturé. Bourguiba s'est fait nommer "Président à vie". A bout d'arguments, le Premier ministre devait déclarer en février 1977 qu'il faut respecter la légitimité quelle qu'elle soit.

Le pouvoir des minorités et des privilégiés multiplie les lois anti-démocratiques et anti-populaires (Révision de la Constitution, institution de la Cour de Sûreté de l'Etat, Code de la presse de 1975 baillonnant encore plus les journalistes ...). Il renforce l'arsenal répressif. Les "Brigades de l'Ordre Public" (B.O.P.) s'installent dans toutes les villes du pays. D'énormes sommes d'argent sont dépensées pour acheter des chars anti-émeutes pour les "B.O.P." et des armes pour les milices anti-populaires.

Les "vigiles" s'installent à l'Université, y créent un climat de tension et de violence, provoquent et agressent les étudiants. Ceux-ci réclament depuis 1977 une organisation estudiantine autonome et représentative et luttent contre la politique sélective en matière d'enseignement ; ils sont constamment réprimés. Ils sont souvent sauvagement attaqués par les "B.O.P." ; un grand nombre d'entre eux sont arrêtés, renvoyés de l'Université et condamnés à de lourdes peines de prison.

Les grèves et les manifestations des travailleurs sont systématiquement réprimées. Les ouvriers qui exercent leur droit syndical et réclament leurs droits légitimes sont souvent traduits devant des tribunaux et condamnés sans pitié.

Les droits de l'homme ne sont pas respectés, la dignité humaine est bafouée, et la pratique de la torture devient systématique.

Les militants démocrates et progressistes qui luttent depuis de nombreuses années pour la démocratie et pour la défense des intérêts des masses deshéritées sont pourchassés. Périodiquement, certains d'entre eux sont arrêtés, torturés, accusés de complot contre la sûreté de l'Etat, trainés devant les tribunaux, et condamnés arbitrairement.

Mais tous les militants savent, et l'expérience le prouve que ni la répression, ni la torture, ni les menaces, ni même le crime n'ont sauvé et ne sauveront un régime anti-populaire et défaillant.

Forts du soutien de notre peuple, et de la justesse de notre cause, nous sommes déterminés plus que jamais à poursuivre dans l'Unité la plus large le combat pour la démocratie et la liberté. Que les hommes au pouvoir sachent que ce combat ne cessera pas tant qu'il y aura un seul détenu politique en prison, tant qu'un citoyen demeure privé de ses droits.

Ce pouvoir anti-démocratique applique depuis le coup de force de 1969 une politique anti-nationale et anti-populaire responsable de la grave crise économique et sociale que traverse aujourd'hui notre pays. Cyniquement et sans aucune pudeur pour exprimer sa politique de démission nationale, Nouira a déclaré que : "L'indépendance économique est une expression qui n'a plus de sens". Cette orientation capitaliste a tourné le dos aux aspirations légitimes du peuple tunisien à l'indépendance, à la justice sociale, à la dignité et à la démocratie.

Les acquis du peuple tunisien arrachés au prix de dizaines d'années de lutte et de sacrifices ont été liquidés au profit d'une minorité d'affairistes et de privilégiés dont les intérêts sont intimement liés aux intérêts stratégiques et économiques impérialistes. Notre économie nationale a été progressivement bradé au profit du capital étranger au nom d'une prétendue théorie de la rentabilité (Loi d'avril 1972, août 1974 sur les investissements étrangers, lois sur les banques traitant avec les non-résidents.

Ainsi depuis 1970, nous assistons à l'accroissement considérable du secteur privé et au gonflement du secteur tertiaire. Il n'existe plus aucune politique de développement ; les crédits et les investissements sont orientés presque exclusivement vers des projets immédiatement rentables.

Dans le domaine agricole par exemple, les crédits ont profité essentiellement aux grands possédants auxquels toutes les terres de l'Office des Terres Domaniales devaient être cédées, sans l'opposition active des ouvriers agricoles et des ingénieurs tunisiens.

Malgré cela, cet Office est aujourd'hui démantelé après avoir été pendant longtemps affaibli, et saboté par le Ministre de l'Agriculture et ses complices.

Concernant le problème brûlant de l'emploi, le Gouvernement tunisien a mis tous ses espoirs dans la sous-traitance. Or, malgré la conjoncture favorable (conditions climatiques exceptionnelles, augmentation des prix des matières premières en 73-74 et l'afflux des touristes), le 4ème plan n'a résolu aucun problème dans ce domaine.

Les emplois créés dans les entreprises établies dans le cadre de la loi d'avril 1972, nettement inférieurs aux prévisions, se sont révélés précaires et aléatoires ; aujourd'hui, les travailleurs tunisiens chassés de leur emploi, notamment dans le textile, mesurent les conséquences néfastes de cette orientation économique qui expose directement notre pays aux effets de la crise du monde occidental.

De plus incapable d'entreprendre une véritable politique de développement créatrice d'emplois stables, le gouvernement tunisien préfère exporter les chômeurs tunisiens en Europe, et les livrer ainsi à l'exploitation, au mépris, et à l'insécurité sans leur donner aucun espoir de pouvoir retourner un jour au pays.

Malgré l'échec du 4ème plan qui pourtant a bénéficié d'une conjoncture très favorable, les organes de propagande officielles continuent de crier victoire. Ils sont l'art de présenter tout échec comme un succès. C'est ainsi que d'après eux, nous allons de "succès" en "succès", et ils ne cessent de nous annoncer périodiquement que le décollage économique de la Tunisie est imminent ... et même très imminent.

De même le 5ème plan rencontre déjà de très grandes difficultés avant même son application qui devait commencer dès le début de l'année 1977. Il ne fut adopté par l'Assemblée Nationale qu'en fin juillet après de multiples révisions et rectifications et n'arrive à démarrer que très péniblement.

Ce plan, comme celui qui l'a précédé, aggravera encore les

inégalités. La prétendue "croissance" s'est accompagnée de l'enrichissement des plus riches et de l'appauvrissement des plus pauvres. Elle a profité à des minorités d'affairistes, de commerçants et d'intermédiaires. Les salaires et les traitements sont toujours en retard sur les prix. Une grande publicité est donnée à toute augmentation de salaires pourtant arrachée par la lutte et les sacrifices, se trouve aussitôt annulée par une inflation galopante. Les spéculateurs et les affairistes sont à l'origine de la hausse vertigineuse des prix. Ils organisent impunément la pénurie et favorisent le marché noir, notamment pendant les périodes de grandes consommations. La viande, le poisson, les fruits et les légumes sont devenus inabordables pour les masses deshéritées.

Ce sont là quelques faits qui illustrent clairement l'échec de l'orientation capitaliste du pouvoir des minorités en Tunisie. Ce pouvoir qui a essayé tous les discours et toutes les recettes d'importation tente aujourd'hui de faire endosser la responsabilité de l'échec de sa politique aux travailleurs et à leurs représentants syndicalistes. Ces derniers ont aujourd'hui la conviction que le "contrat de progrès" ou le "pacte social" n'étaient que des artifices destinés à les endormir pour pouvoir leur imposer une politique anti-nationale et anti-populaire.

Cette politique s'est heurtée depuis plusieurs années à l'opposition des travailleurs qui l'ont rejetée parce qu'elle leur impose de lourds sacrifices et aggrave leurs conditions de vie et de travail.

Aujourd'hui, en dehors des gouvernants et de leur clientèle, l'opinion en Tunisie a pris nettement conscience que le pouvoir a renoncé à la voie de l'indépendance, du développement national et régional, ce qui a engendré de plus en plus d'injustices, et d'oppression.

Cette prise de conscience a nourri les luttes et les manifestations populaires des dernières semaines, notamment contre la politique néfaste d'un pouvoir décidé à tout pour défendre ses mythes, les intérêts qui le soutiennent et ses soumissions aux puissances impérialistes qui lui font jouer un rôle misérable au Maghreb, au Proche-Orient et en Afrique. Il s'est en effet toujours aligné dans sa politique étrangère sur la

stratégie impérialiste dans ces régions. Il a toujours manœuvré et comploté contre les peuples arabes et africains et a constamment agi contre la réalisation de l'unité des peuples du Maghreb, vers l'Unité arabe. Sa politique étrangère demeure marquée par le louvoiement, les voltes-faces et le manque de crédibilité. Ces jours-ci, face au défi lancé par Sadate à tout le monde arabe par sa visite capitulante en Israël, les graves divisions qu'elle a engendrées entre les pays arabes, le gouvernement tunisien, comme à son habitude a fait plusieurs déclarations contradictoires et a refusé en fin de compte de participer à la conférence de Tripoli.

Toute cette politique de démission est condamnée par le peuple tunisien qui, à maintes reprises, a réagi contre cette orientation et a manifesté sa solidarité avec le peuple palestinien et son représentant unique, l'O.L.P., dans sa lutte héroïque pour la récupération de tous ses droits nationaux contre tous les plans de liquidation de Sadate et de ses protecteurs impérialistes.

Avec tous les patriotes arabes, notre mouvement dit Non au complot de Sadate !

Non à la liquidation de la résistance palestinienne

Honte aux liquidateurs !

Pour le M.U.P., l'édification du Grand Maghreb Arabe dans le cadre de l'Unité Arabe demeure une grande aspiration des peuples de la région. Elle est portée par le cours inéluctable de l'Histoire. Pour être solide et durable, cette construction maghrébine doit être l'oeuvre des peuples maghrébins. Elle doit être aussi indissociable du combat pour l'avènement d'un Grand Maghreb populaire, socialiste, solidaire avec tous les peuples en lutte contre la réaction, le néo-colonialisme et l'impérialisme, en Afrique, en Asie et en Amérique Latine.

L'histoire de la solidarité des peuples maghrébins est riche en sacrifices communs. La commémoration de l'anniversaire de l'assassinat de Farhat Hached est aussi celle des ouvriers des carrières de Casablanca tombés sous les balles colonialistes parce qu'ils ont manifesté dans un élan magnifique leur solidarité avec la classe ouvrière tunisienne éprouvée en 1952.

Nous avons conscience que l'idéal de l'Unité du Maghreb et celle

du monde arabe a animé tous nos martyrs maghrébins.
Le souvenir de Mehdi Ben Barka lui aussi lâchement assassiné, s'ajoute à celui du million de mujahidines anonymes.

En cette période de manœuvres impérialistes auxquelles cèdent les pouvoirs réactionnaires complices dans le but de provoquer des affrontements entre pays frères, nous disons que le sang mêlé de nos martyrs s'y oppose.

Jamais la guerre entre les peuples frères ! Algériens- Marocains; Egyptiens -Lybiens ou autres

Aujourd'hui, ayant lamentablement échoué sur le plan économique et ayant perdu toute légitimité, le pouvoir essaie de se maintenir par la force et par la répression.

Alors que la société tunisienne aspirait à une vie démocratique dans le pays, il engagea une nouvelle escalade dans la répression à partir du mois de mars 1977.

Il arrêta, tortura, humilia, accusa de complot contre la sûreté de l'Etat, puis traduit devant une juridiction d'exception les militants du M.U.P. Il lança cette opération policière, à la suite de la publication par notre mouvement de son programme en 5 points pour un changement démocratique. Il espérait ainsi réduire le M.U.P. et au-delà toutes les forces démocratiques et progressistes. Mais sur ce plan également, son échec est éclatant. Car ce procès a provoqué un mouvement de solidarité nationale et internationale, a accentué l'isolement du pouvoir à l'Etranger, et a catalysé les luttes pour les libertés démocratiques pour lesquelles notre mouvement lutte depuis plusieurs années avec les autres forces démocratiques et progressistes. Quelques semaines plus tard, notre pays a connu une explosion populaire sans précédent. Les masses populaires, et notamment les travailleurs (au sein de l'U.G.T.T.) se sont soulevés pour rejeter la politique de Nouira pour exiger le respect des libertés garanties par la Constitution et pour s'opposer au développement des forces fascistes dans le pouvoir.

A Ksar Helal, toute la ville s'est soulevée pour porter secours aux travailleurs de l'usine de textile, et s'opposer aux forces de l'oppression. Le pouvoir au désarroi lâche les "B.O.P." et leurs chiens policiers, envoie l'armée qui ratisse la ville, et largue

des dizaines de parachutistes. Il se trouve désormais en rupture totale avec les forces populaires.

Les manifestants ont crié entre autres slogans : "C'est ici qu'il est né, (le Parti Bourguibiste), c'est ici qu'il mourra". C'est un slogan très significatif.

Le P.S.D. est discrédité. Il se dégarnit. Il n'a plus d'autorité et ses défenseurs vaincus deviennent rares. Les mouvements de grève et de manifestations du mois de novembre ont été d'une ampleur exceptionnelle. Les morts d'ordre de grève ont été très largement suivis à travers tout le pays. Certaines scènes ont remué dans la mémoire des adultes les plus âgés, des souvenirs de l'époque de la lutte pour la libération nationale lorsque le peuple tunisien affrontait les forces d'occupation étrangère.

Les masses populaires se sont dressées avec détermination pour barrer la route au fascisme, dénoncer plus vigoureusement encore la politique libérale, la politique de démission et de braderie, suivie depuis 1970 et pour réclamer une politique de développement national qui doit s'inscrire dans la perspective et dans le processus d'unification du Grand Maghreb Arabe.

Ce grand mouvement populaire n'est nullement le fait du hasard. Il est l'aboutissement d'une évolution, d'une prise de conscience et d'une radicalisation à travers les luttes menées depuis plusieurs années par les jeunes, les étudiants, les travailleurs et tous les militants démocrates et progressistes. Il est nécessaire, donc pour l'ensemble des forces démocratiques et progressistes de soutenir les syndicalistes et l'U.G.T.T. engagés dans cette lutte contre la montée du fascisme en Tunisie et pour le respect des libertés démocratiques. Il est nécessaire d'exiger avec les travailleurs, les syndicalistes et l'U.G.T.T. un véritable changement démocratique qui tienne compte avant tout des intérêts légitimes des masses laborieuses et du peuple.

Le M.U.P. estime que le programme en 5 points qu'il a publié en janvier 1977 pourrait constituer pour les forces démocratiques et populaires une base de départ pour la réalisation du changement démocratique.

En premier lieu :

- la libération de tous les détenus politiques et une amnistie totale et inconditionnelle
- l'application dans un premier temps de la constitution de 1959
- le respect de la seule légitimité populaire

Tout projet ne tenant pas compte de ces conditions n'aura qu'une existence éphémère.

Pour notre part, militants du M.U.P. nous avons affirmé dans notre manifeste de 1975 notre détermination à poursuivre et à renforcer notre combat pour la dignité du peuple tunisien, pour une TUNISIE NOUVELLE, c'est-à-dire :

- . Une Tunisie indépendante, partie intégrante du Maghreb, de l'ensemble du monde Arabe, de l'Afrique, partageant les aspirations et les luttes du Tiers-Monde contre le colonialisme, le néo-colonialisme et l'impérialisme.
- . Une société juste, où la construction du socialisme sera fondée sur la transformation des structures socio-économiques et la refonte des rapports sociaux en vue d'abolir l'exploitation
- . Une société culturelle plus intégrée fondée sur un enseignement démocratique et sur l'épanouissement de toutes les aptitudes afin que les Tunisiens et les Tunisiennes deviennent responsables et libres
- . Une société politique plus libre, impliquant la défense de la République contre une nouvelle dynastie, des institutions, des droits et des libertés démocratiques, la fin du pouvoir personnel, de l'absolutisme et du monopole de parti, la renaissance d'organisations populaires autonomes et représentatives.

Notre mission consiste à tout mettre en oeuvre pour soutenir les détenus politiques et exiger leur libération et l'abolition de la torture.

Tout changement véritable passera donc par le respect de la souveraineté populaire. Les masses populaires se sont exprimées. Elles ont condamné ce pouvoir.

Celui-ci doit se soumettre à la volonté populaire. Rien ne sera plus comme avant.

- VIVE LA LUTTE DU PEUPLE TUNISIEN POUR LA DEMOCRATIE, LA JUSTICE SOCIALE, LA DIGNITE, ET L'INDEPENDANCE. VIVE L'UNION DE TOUTES LES FORCES PROGRESSISTES

- VIVE L'UNITE DU MAGHREB DES PEUPLES - VIVE L'UNITE DES PEUPLES ARABES - NON A LA VIOLENCE. NON AU FASCISME - LIBERTE POUR TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES.

POUR UN CHANGEMENT DEMOCRATIQUE

PROGRAMME EN CINQ POINTS

Fidèles aux orientations énoncées dans le manifeste de mars 1975, les militants du Mouvement d'Unité Populaire demeurent "persuadés que la Tunisie, notre Patrie, et que le peuple tunisien, notre Peuple, se trouvent au terme de vingt années d'indépendance dans une phase critique de notre histoire contemporaine", et considèrent que le pays vit aujourd'hui des circonstances extrêmement difficiles et graves dont les principales manifestations sont :

- 1) Le retrait de Habib Bourguiba du pouvoir, laissant derrière lui une situation compromise, suite aux coups qu'il a portés aux aspirations du peuple tunisien à la démocratie et au progrès, et un régime imposé qui a perdu même la légitimité formelle, puisque Bourguiba a bafoué tout ce qui restait des apparences constitutionnelles en s'intronisant Président à vie.
- 2) La soumission du régime bourguibien au pouvoir et aux intérêts d'une minorité de privilégiés et de leurs acolytes - en plus de l'exploitation éhontée des masses populaires - et son inféodation à la stratégie, aux directives et aux interventions des forces impérialistes.
- 3) Le recours permanent à la répression, sous toutes ses formes, est devenu la caractéristique essentielle de ce pouvoir qui a perdu toute légitimité populaire, et dont la politique vise à enrichir les nantis, à créer une caste de privilégiés, à consolider les intérêts étrangers, à appauvrir les plus démunis et à priver les masses de toute possibilité d'accéder au progrès matériel, culturel et politique. Ce pouvoir réprime les travailleurs, les mystifie, fait obstacle à toute perspective d'avenir devant les fils de notre peuple, à la campagne, à l'usine et à l'école, et multiplie les condamnations arbitraires à l'encontre des militants progressistes emprisonnés et soumis à la torture.

Pour se prémunir de la révolte populaire, ce régime s'est mis sous la protection des puissances impérialistes, qui s'activent sur les plans politiques, économiques et militaires pour que la Tunisie reste soumise et inféodée à la stratégie impérialiste dont les dangers se font menaçants, en Méditerranée et particulièrement au Maghreb.

En conséquence, le Mouvement d'Unité Populaire rejette ce

régime fondé sur le capitalisme sauvage, ce régime qui continue de brader l'indépendance du pays et de tourner le dos à l'avenir du Grand Maghreb Arabe, à son Unité et à la prospérité de ses peuples.

Le Mouvement d'Unité Populaire refuse également que la résignation et le désespoir s'installent dans notre pays et considère qu'il est impérieux et possible de changer cette situation.

Le changement que nous envisageons repose sur des mesures évidentes et des données en harmonie avec les aspirations populaires et les objectifs de tous les militants sincères, soucieux à la fois de libérer notre pays et notre peuple et d'engager notre Patrie dans le cadre de l'Unité avec tous les pays du Maghreb Arabe. Cette unité est inséparable de la juste lutte des peuples arabes et africains, ainsi que de celle de l'ensemble des peuples du Tiers-Monde non-alignés, attachés à la paix, au progrès et à la justice.

Nous considérons que ce programme de changement doit s'appuyer sur les cinq points suivants :

1) La libération de tous les prisonniers politiques, l'arrêt de toutes les poursuites judiciaires et l'annulation de toutes les condamnations qui ont frappé les militants qui se trouvent aujourd'hui à l'intérieur du pays ou à l'étranger.

2) La cessation définitive de toutes les formes de répression et de torture et de quadrillage policier du pays. Le respect total de toutes les libertés publiques, y compris les libertés syndicales. Ce qui implique que soient écartés et dissuadés tous ceux qui tentent de porter atteinte à ces libertés ou de les bafouer.

3) Constitution d'un Gouvernement de solidarité nationale et populaire transitoire qui se fixerait les tâches suivantes :

- Elaboration d'une charte des garanties démocratiques et de la représentation populaire à tous les niveaux, qui serait soumise à un référendum.

- Organisation dans le même temps d'élections parlementaires libres afin que la Tunisie indépendante soit dotée, pour la première fois, d'un Parlement réunissant des représentants élus démocratiquement et non pas désignés sous quelque forme que ce soit.

4) Le nouveau Parlement aura la charge de préparer une réforme fondamentale de la constitution et de fixer les choix essentiels dans les domaines économiques, sociaux, culturels, ainsi que dans ceux de la défense, de l'unité avec les peuples du Maghreb Arabe et de la

politique étrangère. Ces choix seront fixés pour la législature. La réforme de la constitution ainsi que les choix fondamentaux seront soumis à un référendum.

5) L'organisation d'élections présidentielles ouvertes à la concurrence saine et loyale, qui seront suivies de la constitution d'un gouvernement désigné par le nouveau président, conformément aux dispositions de la nouvelle constitution et aux résultats du référendum.

Tout en faisant connaître à l'ensemble des militants sincères et à tous les progressistes ses positions et ses propositions, le Mouvement d'Unité Populaire administre la preuve qu'il a choisi la voie démocratique dans son combat, en même temps qu'il affirme sa volonté d'éviter à notre peuple de sombrer dans une situation de désespoir qui engendrerait une explosion, dont la responsabilité et les conséquences incomberaient à ceux qui s'entêtent à imposer un pouvoir opposé aux légitimes aspirations de notre peuple.

Aussi faisons-nous appel à toutes les formes de progrès pour qu'elles contribuent ensemble au succès de cette voie, qui est celle de la réalisation de tous les idéaux de nos martyrs et des aspirations de nos masses et de notre jeunesse.

C'est ainsi que nous pourrons édifier une société de justice et de progrès, une société démocratique qui permettra d'atteindre graduellement notre objectif socialiste, seul garant de la pérennité de la justice, du progrès et de la liberté pour tous.

TUNIS - JANVIER 1977

L'ORGANISATION DES DEMOCRATES

TUNISIENS

COMMUNIQUE

Plus d'une semaine s'est écoulée après les événements tragiques de Gafsa. Selon les sources gouvernementales et les faits rapportés par les mass médias, il ressort qu'une cinquantaine de Tunisiens armés dont trente venus de l'extérieur se sont rendus maîtres de la localité de Gafsa après avoir neutralisé les forces locales (armée, police, et garde nationale). Les autorités n'ont pu réussir à reprendre la situation en main qu'au prix d'âpres combats et avec le concours d'une aide extérieure en l'occurrence française.

Tout observateur ne peut que se poser la question : comment une cinquantaine d'insurgés seulement ont pu maîtriser toute une ville durant des heures sans avoir trouvé au préalable un écho quelconque auprès de la population ?

Afin d'élucider cette question, il faut remettre cette affaire dans le contexte socio-économique qui prévaut au pays. Il va sans dire que les choix politiques et les options économiques capitalistes surtout depuis la dernière décennie favorise une minorité d'affairistes au détriment des larges couches populaires les plus démunies. Cette politique a creusé plus qu'auparavant les écarts entre les classes et a eu pour conséquences les tragiques événements du 26 janvier 1978.

Loin de tirer la leçon de ces événements, le pouvoir a persisté dans les mêmes choix et les mêmes pratiques. Il a cru qu'un accroissement de la repression et de l'arbitraire politique pourrait lui garantir une paix sociale durable.

.../

2

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS TUNISIENS

C'est dans ce contexte qu'ont survenues récentes mesures scandaleuses des hausses de prix des denrées alimentaires de première nécessité à la veille du deuxième anniversaire des événements du 26/I/1978. Cette décision a pris l'allure d'une provocation préméditée dénotant un mépris total à l'égard des classes laborieuses. Ces mesures ont été à l'origine d'une série de grèves sectorielles qui ont touché l'ensemble du pays.

Les tragiques événements de Gafsa survenus dans une région particulièrement déshéritée et militante, trouvent ainsi une part d'explication, d'autant plus que la situation qui prévaut dans l'ensemble du pays est faite d'intimidation, de répression sanglante et d'absence de libertés politiques et syndicales. Une telle politique ne pouvait inéluctablement qu'engendrer des explosions et les réactions les plus désespérées. Tenant compte de l'ensemble de ces aspects, nous estimons que le pouvoir assume l'entière responsabilité dans cette affaire.

Au delà du jugement que nous pouvons porter sur les auteurs de cette affaire - animés assurément par des sincères convictions et des sentiments patriotiques-, et qui ont cru que le recours à de telles méthodes pouvait faire évoluer la situation positivement; en fait il n'en est rien. Ces méthodes à la fois inoperantes et inadéquates ont rendu la situation plus complexe du moins dans l'immédiat.

Par ailleurs, l'intervention des puissances étrangères ne peut que compliquer la situation et ferait de la Tunisie un champ clos pour les rivalités entre les grandes puissances, chose qu'un Tunisien patriote ne saurait admettre. Ces événements ont tout de même permis de dissiper les floués politiques qui ont caractérisé la vie politique dans le pays. Un clivage s'est opéré de lui même entre l'opposition populaire et démocratique, et ceux qui se sont trouvés dans les rangs de l'opposition par "accident ou par intérêt". Ces derniers qui se voulaient en "réserve de la république" et ont accourus à la première occasion pour faire acte d'allégeance, sous prétexte de sauvegarder "l'unité nationale" qu'ils s'empressent de déclarer menacée par une intervention étrangère.

.../

3

En accreditant l'idée d'une menace externe qui serait à l'origine de tous les maux du pays, le pouvoir tente de justifier d'avance une repression intense qui touche déjà la ville de Gafsa et les gouvernerats du sud, et qui dans la même lancée pourra frapper durement l'ensemble de l'opposition démocratique et populaire.

Partant de ses convictions et de ses positions de principes, notre organisation considère que nul ne peut se substituer au mouvement démocratique et populaire dans notre pays. Les Tunisiens doivent compter sur eux-même pour libérer leur pays et trouver les moyens et les méthodes adéquates, en prenant en considération les spécificités sociales, historiques de leur pays. Cette tâche doit être de leur ressort et à l'abri de toute ingérence quelle qu'elle soit étrangère ou arabe.

Ceci étant dit, il faut signaler que la Tunisie ne peut demeurer repliée sur elle-même, surtout à une époque où la stratégie bourguibienne entre dans sa phase agonisante. Il existe indéniablement un sentiment profond pour l'unité arabe dans notre pays. La prise en charge de cette aspiration - qui n'est la propriété exclusive d'aucun parti ou état arabe - est la seule capable de mettre la Tunisie à l'abri des visées des uns et des autres. Cet engagement est le seul qui permettra à la Tunisie de jouer pleinement son rôle historique tant sur le plan maghrebin qu'arabe.

Notre organisation rappelle avec insistance, sa condamnation des interventions françaises et américaines dans les affaires intérieures de notre pays. Nous estimons que l'ère de la canonnière est revolue et que la politique des interventions et des blocs ne peut qu'hypothéquer l'avenir de notre pays. Elle représente une atteinte flagrante à notre indépendance et à notre souveraineté. Il est dans l'intérêt même du peuple français et américain de s'opposer à cette politique interventionniste et impérialiste qui ne peut en dernière instance que nuire à leurs intérêts propres. L'exemple iranien en est l'illustration la plus frappante.

Nous saisissons ces événements, afin de reiterer notre appel pour l'unité de l'ensemble des forces démocratiques et populaires en Tunisie pour l'avènement d'une nouvelle société où outre la justice sociale, seront respectées les libertés politiques, syndicales, et individuelles

(texte traduit de l'arabe)

9/2/80

الإرهاب البوليسي

فند 22 عاماً يعيش الشعب التونسي بكل فئاته وطبقاته تحت قيد الاستغلال والإرهاب والقمع البوليسي نتيجة السياسة التعسفية التي يتبعها نظام بورقيبة وعملائه سياسة الفقر والعبودية منذ 22 عاماً كل من أراد رفع رأسه قتل أو السجن.

الخميس 26 جانفي، العمال والشعب اظهروا غضبهم وعبروا عن مخاوفهم الشديد مطالبين بتغيير هذا الحكم الإرهابي وأولئك الذين يستغلون قوا الشعب.

امام غضب الشعب كان جواب الحكم الدستوري العليل: النار والدماء والدمار والارهاب وقتل عشرات وعشرات التونسيين ثم حالت الطوار في البلاد ومنع الجولان **لمادة 1:** لأن الشعب يطالب بالحرية والعيش الكريم والديموقراطية الحقيقية.

امام رفض الحكومة التونسية الطام تلبية طلبات العمال بتاقم الوضع الاجتماعي والاقتصادي في البلاد وبدأت الاضطرابات والمظاهرات تزداد يوماً بعد يوم.

الثلاثاء 24 جانفي 1978 أُحرب الفلاحون وفي اللحظة التي كانوا يعتقدون اجتماعهم في دار الاتحاد العام التونسي للشغل بعث الحكم البائد قوات الامن لمعاينة دار الاتحاد للقيام بعملية إيقاف المواقمين كعادته وفعلوا اوقفوا عدداً من المسؤولين النقابيين وفي صفاقس اوقف السيد عبد العزيز عزبال الكاتب العام لمساعد للاتحاد العام التونسي للشغل بعد ان ندد بالحكم القائم في تونس وطالب الاطاعة به وفي خطاب القه مؤمراً.

امام تصرفات الدساترة البشعة نادي الاتحاد العام التونسي للشغل بإجواب عام يوم الخميس 26 جانفي 1978 في كامل أنحاء البلاد للتعبير عن غضب المواقمين والعمال ضد تصرفات الحكم وما أن أعلن عن نتائج الإضراب العام بدأت أجهزة الاعلام في تونس تبت الايشاعات والاراء الفاسدة والنداءات الغالطة قصد تهدئة الجماهير الشعبوية، ولكن الشعب بأسره قال لنداءات

من يظلمه و يقمعه و قال لقد انتعش عهد الرخوخ و عدم رفع
الزأس و عان وقت التذخيم من اجل الدفاع عن النفسنا و
حقوقنا المسروقة و خرج بالمئات الى الشوارع و الساجات
معتزاعن غرقتهم و سقط الساجق هذا هكذا الزخام العميل
المرتعي في احضان الامبريالية العالمية و البورجوازية التي
فتح لها فزاعية لا تستغل خيرات البلاد -
و كان جواب احكم التوسفي على فطبت الجماهير الشعبية
القمع و الارهاب و ارسال قوات امته لتشتيت المتظاهرين
فلم تفلح فما بقي لبورقبة العميل و لا ان يرسل الجيش
بدانائه و طائراته لقمع المواهبين و كثير من
المتظاهرين قد سجنوا و ١٥٥ اقبيل و مات من الجرحى اثر
السيار العنيف بين المتظاهرين و قواة الامم -

لان الزخام الدستوري التونسي الفاشي و الارهابي
لا يتمكن قهر الشعب معي لان قوته
لان - كل قوّة تقهر لا قوّة الشعب لا تقهر -

لان حزب الشعب التوري التونسي ساند و يناد
تأييد امم حلقا من اجلات الشعب التونسي
و الطبقة الشغيلة و يندد بتديد اقا طمع على
تصرفات الحكم و اعوانه الذين عمدا و اعلى قمع
الشعب بشتى الوسائل

يسوق نظام بورقبة الفاشي الارهابي
و خبي الطبقة الشغيلة و الكارثة -

(حزب الشعب التوري التونسي)

حزب البحث العربي الاشتراكي

أمة عربية واحدة

ذات رسالة خالدة

منظمة فرنسية

كل الدعم لانتفاضة جماهيرنا

العربية في تونس

أيتها الجماهير العربية المناضلة ••

تحتاج قطرنا العربي التونسي، انتفاضة شعبية عارمة في مواجهة النظام اليميني الرجعي المهترئ، الذي أوصل البلاد الى حالة من الخراب والبؤس والفساد والعزلة، لم يعد معها ممكنا استمرار تحمل الجماهير العربية في هذا القطر لكل أنواع الاستغلال والاضطهاد والتخلف، التي فرضها هذا النظام العفن طيلة السنوات السابقة، للحفاظ على وجوده، وحل أزماته الخانقة على حساب مصالح الجماهير

الكادخة ومستقبلهم •••

لقد عبرت جماهيرنا العربية الكادحة بانتفاضتها الشجاعة عن ارادتها الحرة في مواجهة التضليل والتزييف، واستعدادها العالي للتضحية والفداء، وتصميمها على المجابهة والنضال من أجل انقاذ البلاد من حكم الاقلية المستغلة والمستبدة • كما كشفت هذه الانتفاضة بكل وضوح عن الوجه الأسود والكالح للنظام البورقوبي، ولطبيعته الدكتاتورية والقمعية، عين وجهه رصاصه الفادر الى صدور أبناء شعبنا الكادح، فاستشهد وجرح المئات، وزج بالآلاف في السجون والمعتقلات، ونصبت المحاكم الصورية في محاولة منه لايقاف المد الجماهيري المتعاظم والحفاظ على هياكل سلطته المهترئة • لقد علمتنا تجاربنا النضالية ان ما من نظام لجأ الى هذه الاساليب القمعية، الا وقد وضع نفسه أمام نهايته المحتومة، نهاية كل الطفاة والمستهترين باوادة الشعب والأمة •

أن أزمة النظام الحالية ليست أزمة أحادية الجانب تتعلق بالحريات العامة فقط (وان كان هذا جانباً أساسياً منها) ولكنها أزمة عميقة لها جوانبها السياسية والاقتصادية والاجتماعية •• وانطلاقاً من نظرتنا الشمولية والكلية ندرک بوضوح ان الطريق لخطها لا يكون الا بالنضال المستمر من أجل حسم التناقض الاساسي القائم بين قوى التحرر والاشتراكية والوحدة، قوى الديمقراطية والتغيير، قوى المستقبل

المهادفة الى القضاء على الاستغلال الطبقي والتخلف والاضطهاد وبناء تونس الغربية، لكي تأخذ دورها الفاعل في النضال القومي والاشتراكي الديمقراطي من ناحية، ومن ناحية أخرى بين قوى الاقليمية الضيقة التي حكمت على شعبنا بالعزلة عن أممتنا العربية، قوى الرجعية المحلية المستغلة المرتبطة بالاستعمار، القديم منه والجديد .

ان مخططات النظام وسياساته قطريا وعربيا ودوليا برهنت التجربة في كل مرة على فشلها، كما برهنت الاحداث عن عمق شعاراته التي ما انفك يرفعها ويغالط بها جماهير شعبنا المناضلة، والتي لم تقدم لهذه الجماهير سوى المزيد من البؤس والافقار، ولبلادنا المزيد من التخلف والتبعية للامبريالية .

ان النتيجة الطبيعية لربط اقتصاد البلاد بالاستعمار الجديد وخضوعه الكامل لتوجيه الاحتكارات العالمية ومصالحها (خصوصا بعد ان اعطاها قانون افريل ١٩٧٢ وغيره كل الضمانات والامتيازات) حتى تردى الوضع الاقتصادي، وانخفاض المستوى المعاشي للجماهير الشعبية، وتفاقم الاستغلال الطبقي، والارتفاع الفاحش في أسعار المواد الضرورية والاساسية لحياة الشعب، وتضخم البطالة، وانضمام أعداد كبيرة من المثقفين وذوى الاختصاصات الى جيش العاطلين، بالإضافة الى تشريد الآلاف منهم بحثا عن العمل في أوروبا الغربية، بحيث حكم عليها النظام بالعيش في الخربة، وعرضهم لانكى أنواع الاستغلال والعنصرية والضياع .

وهكذا فان محصلة ما قدمته سلطة بورقوية وحزبه طوال سنوات حكمها، لم تكن سوى المزيد

من البؤس والشقاء لكادحي شعبنا مقابل الرفاهية والثراء الفاحش للأقلية المستغلة الحاكمة .

أما أزمة النظام السياسية فتكفي الإشارة الى أن نظرتة الى الديمقراطية لم تكن لتتجاوز حد التشديق اللفظي وفي اطار الحفاظ على مصالحه الاستغلالية . إذ أن طبيعته المعادية لآمال جماهير الشعب ومصالحها جعلته يكشف عن عداثة للديمقراطية فكريا وممارسة حتى بصيغتها ومفاهيمها الليبرالية، وهذا ما جعله يصادر أبسط الحريات العامة ويتراجع حتى عن تطبيق بعض فقرات قوانينه ودستوره، التي وضعها في الأصل لحماية نفسه من تصاعد النقمة الشعبية، واحتكار العمل السياسي وحصره في عناصر حزبه البورجوازي الحاكم وهكذا تحول تدريجيا الى نظام أكثر ديكتاتورية وقمعا للتحركات الشعبية والانتفاضات الجماهيرية . هذا بالإضافة الى اتباعه سياسة فرنكفونية معادية للتعريب والحروية، طامسة لشخصيتها الحضارية، مشوهة لتراثنا التاريخي الاصيل وانتماؤنا القومي العربي، ومناهضة للفكر العربي الاشتراكي الثوري .

لقد شهدت الفترة الماضية تحديا شعبيا واسعا للنظام، وعبرت الجماهير عنه بأشكال مختلفة كالمظاهرات والاضرابات والهجوم على مقرات حزب السلطة على امتداد البلاد كلها • كما تعاظم بشكل خاص دور الحركة العمالية التي لم تقتصر في نضالها الشاق على المطالب النقابية اليومية المختلفة، بل ربطتها ربطا جدليا بالنضال الوطني والديمقراطي معبرة بذلك عن وعيها الوطني والطبقي وفهمها لطبيعة المشاكل الاساسية التي تواجه البلاد • ومن هنا جاءت مطالبات مناظلي وكوادرات الاتحاد العام التونسي للشغل باستقلالية الحركة العمالية عن السلطة، واقصاء العائدين بارزاق الشعب وقوته اليومي، واعطاء الجماهير عقها الكامل في التمتع بالحريات العامة (حرية التعبير والاجتماع والتنظيم والاضراب) وادانة الطبقة الاقليمية والطبقية والقمعية للنظام الحاكم وفضح عناصره المتسلطة على الطبقة العاملة وعموم الجماهير الكادحة • وهكذا أعلن الإضراب العام وقامت الانفاضة الشعبية لكي تعبر عن مستوى جديد من النضال بات من الضروري ان يوظف في التنظيم الوحدوي والاشتراكي وان يعتمد الاساليب النضالية الثورية التي تتسجم وتطور المهتمات التي تطرحها المرحلة الراهنة التي تعيشها بلادنا •

• • • ان انتفاضة جماهيرنا العربية في تونس قد عبرت عن الطاقات والامكانات الثورية الكامنة في أمتنا العربية وعن قدراتها العظيمة في حوض الصراع والنضال في ساحات متعددة، مفاجأة اعدادها في كل قطر عربي نضجت فيه ظروف موضوعية للتحرك الثوري •

ان ماجرى ويجرى على ساحة قطرنا التونسي لا يمكن فصله عن مجمل الاحداث في الساحة العربية كلها، حيث تجابه أمتنا العربية مؤامرات الابرالية والصهيونية والقوى الرجعية واليمينية والمرتدة المرتبطة بها والمتحالفة معها، وهذا مايدعونا الى مناشدة كل القوى الوطنية والقومية التقدمية لكي توحد صفوفها داخل قطرنا وعلى امتداد الوطن العربي •

ولقد جاءت تصريحات النظام البورقوبي المعادية لحزبنا وللقوى الوطنية الأخرى عبر أجهزة اعلامه لتكشف عما كان يببته هذا النظام من تأمر لضرب القوى الشعبية وفي طليعتها الحركة العمالية ومناظلي وكوادرات الاتحاد العام التونسي للشغل التي تحظى بمساندة حزبنا قطريا وقوميا • وبذلك يؤكد النظام البورقوبي ان معاداة حزب البعث العربي الاشتراكي هي بالضرورة معاداة للحركة الشعبية وكل فصائلها الوطنية والقومية التقدمية •

ورغم ذلك فإن حزبنا ، حزب البعث العربي الاشتراكي الذي يتواجد نضاليا على كل الساحة العربية ، انطلاقا من فكره القومي الاشتراكي الثوري ، وانسجاما مع استراتيجيته في النضال من أجل مجتمع عربي اشتراكي موحد ليعاهد من جديد ماضيه ، وكل الجماهير العربية الكادحة في تونس على مواصلة الكفاح دون هوادة ودون توقف .

لقد خبر حزبنا طويلا الطبيعة الاقليمية والدكتاتورية والاستغلاية للنظام القائم في تونس وفي اقطار عربية اخرى ، وما عاد بإمكان مثل هذه الانظمة ان تتصدى لحزبنا وسائر القوى للوطنية الاخرى . ان حزبنا والقوى الوطنية والقومية التقدمية الاخرى لقادره على مواصلة النضال والعمل من أجل تونس عربية متحررة ، على طريق بناء مجتمع عربي موحد اشتراكيا يجسد آمال الجماهير العربية وطموحاتها العظيمة .

١ • تهيئة جماهير شعبنا العربي في تونس وانتفاضة المجيد .

٢ • تهيئة الى الحركة العمالية التونسية وكوادرها المناضلة في الاتحاد العملم التونسي للشغل .

٣ • تهيئة الى كل قوى الرفض والصمود والتحدى في وطننا العربي الكافح

المجد والخلود لشهداء الانتفاضة المجيدة في تونس وكل شهداء الثورة

العربية ، ولتخفق عاليا " رايات الوحدة والحريه والاشتراكية .

A P P E L

POUR UNE MANIFESTATION DE SOLIDARITE AVEC LES LUTTES POPULAIRES
EN TUNISIE / SAMEDI 4/2/78 à 14 H AU M° BARBESSE

Les organisations estudiantines et politiques arabes et françaises organisent une manifestation pour soutenir les luttes des masses tunisiennes contre les crimes barbares du régime destourien fasciste et anti-démocratique.

- Non au complot destourien contre la centrale syndicale.
- Pour une U.G.T.T. démocratique, indépendante et représentative.
- Pour la liberté des détenus politiques et syndicalistes.
- Gloire aux martyrs.
- Vive l'unité de la lutte arabe sur la voie de l'Unité, la Liberté et le Socialisme.

PARTI BAATH ARABE SOCIALISTE

نداء للمشاركة في المظاهرة

يوم السبت ٤ / ٢ / ٧٨ الساعة الثانية

=====

لقد اتفقت المنظمات الطلابية والسياسية ومنظمات أجنبية أخرى على القيام بمظاهرة لادانة الجرائم الوحشية التي ارتكبتها النظام الفاشي بحق شعبنا العربي في تونس وللتعبير عن الدعم للنضالات الجماهيرية والعمالية من أجل اطلاق الحريات العامة والمساندة المطلقة للحركة العمالية في نضالها من أجل انتزاع حقوقها ومن أجل أن يكون الاتحاد العام التونسي للشغل عمرا وديمقراطيا وممثلا ومستقبلا .

- المجد والخلود للشهداء الذين سقطوا برصاص الفاشية والنصر
- المؤتمر لنضال شعبنا العربي في تونس .
- ستظل انتفاضة ٢٦ جانفي والى الأبد علامة مضيئة في تاريخ النضال الجماهيري في بلادنا .
- عاشت وحدة النضال العربي طريق أمتنا الى غد الوحدة والحريّة والاشتراكية .

التجمع يوم السبت ٤ / ٢ / ١٩٧٨ الساعة الثانية ظهرا بميترو باريس .

حزب البعث العربي الاشتراكي

لتكن ذكرى اغتيال حشاد حافزا لتصعيد النضال ضد
النظام الدستوري العميل

عندما يحي النقيبون في تونس اليوم ذكرى اغتيال المناضل النقابي فرحات حشاد عام ١٩٥٢ لا يفوتهم ان يلاحظوا التشابه الغريب بين ظروف ذلك الاغتيال وقمع العمل النقابي الذي يمارسه النظام البورقيبي اليوم وطيلة السنوات الماضية ، ولا يفوتهم كذلك ان يلاحظوا ان جبهتي الصراع اللتين قامتتا زمن اغتيال حشاد ما تزالان قائمتين الى الان وما جبهة الجماهير التي رفعت السلاح في وجه المستعمر وكافحت بالفعل وجبهة حلفاء الاستعمار والامبريالية الممثلين في الجناح البورقيبي . ولان بعض القيادات النقابية والسياسية قد طعدت الجماهير في الظاهر في سبيل مساندة الجناح البورقيبي ((المعصرى والمتفتح)) في حزب الدستور ، فقد استتب الامر لهذا الحزب واصبحت تونس مرتعا لامبريالية على الصعيد الاقتصادي والسياسي والثقافي والدكتاتورية البورقيبية تتمتع الحسيح حتى اولئك الذين ساندوها باسم ((العصرية)) .

واليوم وبعد سنوات من التمتع البوليسي ومن النضال الجماهيري نجد ان الدكتاتورية البورقيبية والامبريالية مازالت والجماهير الكادحة على طرفي نيفين . وفي الوقت الذي ازدادت فيه عزلة الطبقة الحاكمة عن الجماهير تنخرها الصراعات والانقسامات نجد ان جانب النضال الثوري من اجل الديمقراطية والاستقلال يتعزز باستمرار ويتحاط من حيث الاهمية والفاعلية وذلك بانضمام فئات اجتماعية وجماعات سياسية كانت بالاسم تشارك في السلطة الى النضال من اجل الديمقراطية وباتساع حقل (المعارضة) حتى الى المواقع القيادية في النظام . وانه لانصار عظيم لا ولاءك الذين ناضلوا معنا منذ سنوات في سبيل الديمقراطية وقيام منظمات جماهيرية مستقلة عن الدولة وممثلة ان يشاهدوا اليوم ان قوى كثيرة بما فيها قيادات تلك المنظمات النقابية ذات العلاقة بالنظام تقف معهم في مواجهة الدكتاتورية البورقيبية وانه لانصار عظيم كذلك ان تصبح هيمنة الدولة وقوانين منع التظاهر والاضراب تدوسها اقدام الجماهير مما اضطر النظام ان يستنفر قواه القمعية لمحاولة خربها .

ولكن رغم هذا المد الجماهيري وتعاطف النضالات في البلاد فاننا في السياسة العربية في تونس نتفقد بحزم وبشاركنا ذلك كل الذين يحاشون الكفاح الجماهيري اليومي انه لا مجال اليوم لتكرار نفس الاخطاء واعادة نسخ نفس السياسة التي قامت في زمن الكفاح ضد الاستعمار المباشر وفي السنوات الاولى لانتصاب النظام البورقيبي . ولا مجال كذلك لركوب النوف والشارات **مما** لجلب الجماهير ثم ضربها في الظهر .

ان الجماهير الكادحة في تونس ومن خلال تجربتها الذاتية أصبحت تعي وتعرف ان عدم انتظامها في حزبها الخاص في فترة الحركة الوطنية ضد الاستعمار المباشر قد جعلها سهلة الاحتواء ومحل مساومات وعرضة للضربات حتى من القيادات النقابية . وان مثل هذا الحزب يجب ان تتوفر فيه الشروط التي تجعله قادرا على تحقيق مطالبها القريبة والبعيدة . ولا شك فان تلك المطامح لا تجد مثالا لها في الوقت الحالي الا في النضال الثوري القادر على ربط النضال من اجل الديمقراطية بالنضال من اجل استقلال البلاد الاقتصادي والسياسي والثقافي وبناء الاشتراكية .

فالديمقراطية من وجهة نظر الجماهير لا تعني الدعوة الى الحريات العامة فقط وانما وبالاساس تعني تحقيق منظمات جماهيرية مستقلة عن النظام وممثلة وديمقراطية . وقد رفعت و

القوى الثورية في تونس هذا شعار منذ سنوات داخل يعني الاتحادات النقابية كاتحاد الطلبة بهدف ان يصبح شعارا للجميع وتصبح المنظمات الجماهيرية بتحقيقه في الواقع سلطة ثابته في البلاد على جادة على قلب ميزان القوى لصالح الشعب واحداث التغييرات الجذرية . واليوم عندما تصبح الدعوة للاستقلال عن النظام داخل الاتحاد العام التونسي للشغل في (شهر العسل) فاننا في الوقت الذي ندافع عنها لا نغفل النضال من اجل ان يصبح هذا الاتحاد اتحادا للعمال وليس اتحادا للشغل كما هو الحال الان حيث يجتمع فيه الجميع لتغطية الصراع الطبقي والاستغلال الذي يميز الطبقة العاملة . ولا نغفل كذلك النضال من اجل ان تتركز الديمقراطية في داخل هيكل هذا الاتحاد وهذا لا يتم الا بتثوير الاوضاع من اجل فرض استقلالية المنظمات الجماهيرية وليس باستعمالها كقوة للمساومات والضغط على النظام .

اما الاستقلال الذي ظل شكليا بواسطة سيطرة الشركات الاجنبية والمصالح الامبريالية على تونس فان العمال الذين يخوضون نضالهم اليومي يضحون في المقام الاول وهم يدركون ان تحقيقه على المستوى الاقتصادي والسياسي والثقافي لا يتم الا اذا دخلت تونس ومن الباب الواسع حركة الثورة العربية ورجعت من الغربة والاستلاب الذي فرضه عليها النظام البورقيبي ولهذا فان للتيار العربي الثوري في تونس مستقبل الغيبي وتحقيق اهداف الجماهير لان جميع نضالاتنا من اجل الديمقراطية والاستقلال اذا لم ترتبط بنضال الثورة العربية تكون مهددة بالاذل والاق في مقادير الاصلاحية والتحالفات المادفة الى المحافظة على النظام الحالي . فالجماهير العربية في تونس اذا تربط نضالها باهداف الثورة العربية تشارك على امتداد الوطن العربي رفرف كل محاولات التسوية وتلذذ بالخيارات القومية التي جاء زيارة السادات الى الكيان الصهيوني كاحدى حلقاتها .

ان الطليعة العربية في تونس اذا ترفع اليوم شعار الجبهة الجماهيرية المنظمة في مواجهة الدكتاتورية البورقيبية تريد ان تحول التجارب السابقة الى دافع جديد يستطيع به الطبقة العاملة ان تقود النضال من اجل الديمقراطية والاستقلال والوحدة العربية في تونس ضمن وحدة تنظيمية وتكتل جماهيري واسع لان تحقيق تلك الاهداف لا يتم الا بالتحالف مع شق (ديمقراطي) في النظام ولا بالتصفيق لاولئك الذين يطالبون باحترام الشرعية الدستورية الممثلة في بورقيبة وبفرضون التعاون مع القوى التقدمية والثورية كقوى وانما كاشخاص، انه يتم على وجه الضبط بتضخم هيكلية وايدولوجي للدولة والنظام .

والطليعة العربية في تونس كقوة ثورية عربية في بلادنا لا تنظر الى النضال الجماهيري نظرة جزئية بحيث تكون الديمقراطية في جانب والاستقلال في جانب والوحدة العربية في جانب ثالث وانما تنظر نظرة شمولية ترتبط فيما جميع الاهداف بجميع الوسائل ولهذا فانما كتعبير تنظيمي عن التيار القومي العربي الثوري المتعاضد في تونس تجد برنامج المرحلة الحالية في بلادنا في النقاط الثلاثة التالية :

- 1 - النضال من اجل الحريات العامة كحرية الصحافة والاحزاب والنقابات وذلك بتحقيق منظمات جماهيرية مستقلة عن الدولة والنظام وممثلة وديمقراطية .
- 2 - النضال من اجل استقلال حقيقي ممثلا في التخلص من جميع اشكال الصيغة الامبريالية على بلادنا وفي النضال من اجل استرجاع تونس لعروبيتها ونضالها العربي التقدمي والقيام بما يترتب عن ذلك .
- 3 - العمل على توحيد نضال جميع القوى التقدمية في تونس وبذل المحاولات القذوى لكي تقوم هذه القوى بتعاون عملي مثمر في المستقبل وفعال في الاحداث .

— عاش نضال الجماهير العربية في تونس وعلى امتداد الوطن العربي

— تحية للشهيد فرحات حشاد

— تحية لشهداء الحركة الوطنية في تونس ولشهداء الثورة العربية على طريق التحرير وبناء مجتمع عربي اشتراكي وديمقراطي موحد .

الطليعة العربية في تونس

(قسط فونسا)

الخرى والعمار للخيانة العظمى التي اصبح السادات رمزاً لها بزيارته للكيان الصهيوني والاعتراف الفعلي بقيادته الارهابية وبمصافحته للعصابات المغيصبة لارض فلسطين الملوثة ايديهم بدعوى الجماهير العربية والفلسطينية .

ان زيارة السادات للكيان الصهيوني ليست سوى خطوة متقدمة في المشاريع الاستسلامية التي بدأت بدعوة بورقيبة عام ١٩٦٥ للاعتراف بالعدو ، مروراً بمشروع روجرز واتفاقيات فصل القوات في سيناء والجولان والمحاولات الرجعية الامبريالية الصهيونية لسحق الحركة الوطنية والمقاومة الفلسطينية في لبنان ، وموء تمر جنيف ، وعلى الرغم من ان الانظمة الرجعية والمعنية بالتسوية قد ابدت تحفظاتها على هذه الزيارة فان الجماهير العربية لن تنسى ان هذه الانظمة ملدخة الايدي يدم الثوار في الاردن ولبنان وسوريا والمغرب والسعودية وغيرها . وانها التقت في السر وعلى طاولة المفاوضات مع العدو الصهيوني المنصرث . فمن ارسل جيشه لضرب المقاومة في لبنان ، ومن دفع الاموال لسحق حركة التحرر العربية ومن ينادى عنية بضرورة القاء مع العدو الصهيوني ، ومن يسعى محاولاً لجم وضرب الثورة العربية باستمرار ، يقوم بكذبة كبرى ومخادعة مفزوحة عندما يتحدث على زيارة السادات للكيان الصهيوني وهو الشريك معه حتى العنق في مخطط الخيانة القومية .

ان الجماهير العربية رغم المحن والماسي والضربات التي تتلقاها يوماً من اعدائها الرجعيين بقيادة السعودية وحلفائهم الامبريالية الامريكية والصهيونية العالمية ، اصحت تعرف وبوضوح اكثر الاعداء من الاصدقاء . والانتفاضات الشعبية والمظاهرات خاصة في مصر تقف دليلاً على رفض الجماهير لمخططات التسوية بجميع اشكالها ورد الفعل القمعي للانظمة الرجعية ، وخاصة النظام السوري العميل ، على الانتفاضات يقف هو الاخر دليلاً على مدى خوف وارتعاد انظمة الخيانة من الغضب الجماهيري الحاصف .

ان المظاهرات واعمال الغضب الجماهيري التي قامت ضد زيارة السادات الخيانية للارض المحتلة ولقائه بالكيان الصهيوني لا تقل عن تلك التي قامت ضد التدخل السوري الى جانب التحالف الانعزالي الرجعي الامبريالي الصهيوني في لبنان لضرب الحركة الوطنية ولا تقل عن الغضب الشعبي ضد مجازر الاردن ولا تقل كذلك عن المظاهرات التي عمت الوطن العربي عام ١٩٦٥ ضد تصريحات بورقيبة . وفصائل الثورة العربية التي تدافع بنضالها اليومي ضد الاعمال الاجرامية والخيانية للانظمة الرجعية تعرف بدقة الطريق الى النصر والسلام العادل والمتمثل في تحرير كامل الارض العربية والوطن الفلسطيني من الاغصاب الصهيوني ومناكدة ابيه لا وسيلة الى ذلك غير الكفاح الشعبي المسلح الطويل الامد واسقاط انظمة العمالة في سوريا ومصر خاصة .

ان نضالنا في تونس ضد الخيانات القومية والاضلحام والامبريالية لا يتميز ادلاقاً عن نضال رفاقنا في فصائل الثورة العربية على امتداد الوطن العربي . فمظاهرات عام ١٩٦٧ في تونس من اجل التحرير الكامل والتي قامت فيها الجماهير بحرق مراكز الامبريالية في تونس والتي تصدى لها نظام بورقيبة العميل بقوة القمع والمحاكمات الاعباطية ، ليست سوى علامة

في مجرى النضال العربي الطويل وكذلك الغضب الجماهيري ضد زيارة روجرز وهمفري وغيرهما من
الامبرياليين والتي قدم فيها النظام رفاقنا في الطليعة العربية مع بقية الفصائل الوطنية
الاخرى لمحكمة امن الدولة يعبر كذلك عن مدى عمق النضال القومي في تونس •
واليوم عندما تحاول الامبريالية الامريكية ان تكون سيده الموقف في تونس في الوقت
الذي يعاني فيه نظام بورقبيبة الرجعي ازمة حادة على المستوى السياسي والاقتصادي تنتفض
الجماهير لاستنكار الخيانة العظمى التي قام بها السادات لكي تدين في نفس الوقت
موافقة بورقبيبة على هذه الزيارة الخيانية وعماله المفضوحة للامبريالية • ولتعلن كذلك رفضها
للدكتاتورية وتوقها للحياة الديمقراطية في البلاد معبرة عن عزمها على تحطيم ناشية
الحزب الدستوري التي تحضر لحرب املية في تونس •

- عاشر الكفاح الشعبي المسلح طريقا وحيدا لتحرير فلسطين - كل فلسطين
 - الغزى والعار للخونة وانظمة الاستسلام العميلة •
 - عاشت الحركة الجماهيرية القومية في مصر •
 - عاش نضال الجماهير العربية في تونس من اجل التحرر والديمقراطية والوحدة العربية •
 - لتسقط المشاريع الاستسلامية وانها لثورة حتى بناء المجتمع العربي الاشتراكي الديمقراطي
- الموحـــــــــــــــــد . د .

الطليعة العربية في تونس

(قطاع فرنــــــــــــــــسا)

لكن ذكرى اغتيال حشاد حافظا لصعيد النضال ضد النظام الدستوري العميل

- x - x - x - x - x - x -

عندما يحي النقايبون في تونس اليوم ذكرى اغتيال المناضل النقابي فرحات حشاد عام ١٩٥٢ لا يفوتهم ان يلاحظوا التشابه الغريب بين ظروف ذلك الاغتيال وقمع العمل النقابي الذي يمارسه النظام البورقيبي اليوم وطيلة السنوات الماضية ، ولا يفوتهم كذلك ان يلاحظوا ان جبهتي الصراع التي قامت زمن اغتيال حشاد ما تزالان قائمتين الى الان وهما جبهة الجماهير التي رفعت السلاح في وجه المستعمر وكافحت بالفعل وجبهة حلفاء الاستعمار والامبريالية الممثلين في الجناح البورقيبي ولان بعض القيادات النقابية والسياسية قد طعنتم الجماهير في الظهر في سبيل مساندة الجناح البورقيبي ((العصرى والمفتح)) في حزب الدستور ، فقد استتب الامر لهذا الحزب واصبحت تونس مرتعا للامبريالية على الصعيد الاقتصادي والسياسي والثقافي والدكتاتورية البورقيبية تقمع الجميع حتى اولئك الذين ساندوها باسم ((العصرية)).

واليوم وبعد سنوات من القمع البوليسي ومن النضال الجماهيري نجد ان الدكتاتورية البورقيبية والامبريالية مازالت والجماهير الكادحة على طرفي نقيض . وفي الوقت الذي ازدادت فيه عزلة الطبقة الحاكمة عن الجماهير تنخرها الصراعات والانقسامات نجد ان جانب النضال الثوري من اجل الديمقراطية والاستقلال يتعزز باستمرار ويتعاضد من حيث الاهداف والفاعلية وذلك بانضمام فئات اجتماعية وجماعات سياسية كانت بالامس تشارك في السلطة الى النضال من اجل الديمقراطية وبتوسع حقل المعارضة حتى الى المواقع القيادية في النظام . وانه لا انتصار عظيم لا ولاءك الذين ناضلوا معنا منذ سنوات في سبيل الديمقراطية وقيام منظمات جماهيرية مستقلة عن الدولة وممثلة ان يشاهدوا اليوم ان قوى كثيرة بما فيها قيادات تلك المنظمات النقابية ذات العلاقة بالنظام تقف معهم في مواجهة الدكتاتورية البورقيبية ، وانه لا انتصار عظيم كذلك ان تصبح هيئة الدولة وقوانين منع التظاهر والاضراب تدوسها اقدام الجماهير مما اضطر النظام ان يستنفر قواه القمعية لمحاولة ضربها .

ولكن رغم هذا المد الجماهيري وتعاضد النضالات في البلاد فاننا في الطليعة العربية في تونس نعتقد بحزم وبشاركنا ذلك كل الذين يعايشون الكفاح الجماهيري اليومي انه لا مجال اليوم لتكرار نفس الاخطاء واعادة نسخ نفس السياسة التي قامت في زمن الكفاح ضد الاستعمار المباشر وفي السنوات الاولى لا انتصاب النظام البورقيبي ولا مجال كذلك لركوب الخموض والشعارات الرنانة لجلب الجماهير ثم ضربها في الظهر .

ان الجماهير الكادحة في تونس ومن خلال تجربتها الذاتية اصبحت تعي وتعرف ان عدم انتظامها في حزبها الخاص في فترة الحركة الوطنية ضد الاستعمار المباشر قد جعلها سهلة الاحتواء ومحل مساومات وعرضة للضربات حتى من القيادات النقابية . وان مثل هذا الحزب يجب ان تتوفر فيه الشروط التي تجعله قادرا على تحقيق مطالبها القريبة والبعيدة ولا شك فان تلك المطامح لا تجد ممثلا لها في الوقت الحالي الا في النصح الثوري القادر على ربط النضال من اجل الديمقراطية بالنضال من اجل استقلال البلاد الاقتصادي والسياسي والثقافي وبناء الاشتراكية .

فالديمقراطية من وجهة نظر الجماهير لا تعني الدعوة الى الحريات العامة فقط وانما وبلاساس تعني تحقيق منظمات جماهيرية مستقلة عن النظام وممثلة وديمقراطية . وقد رفعت القوى الثورية في تونس هذا الشعار منذ سنوات داخل بعض الاتحادات النقابية كاتحاد الطلبة . بهدف ان يصبح شعارا للجميع وتصبح المنظمات الجماهيرية بتحقيقه في الواقع سلطة ثانية في البلاد قادرة على قلب ميزان القوى لصالح الشعب واحداث التغييرات الجذرية . واليوم عندما تصبح الدعوة للاستقلال عن

النظام الداخلي للاتحاد العام التونسي للشغل في (شهر الحسل) فاننا في الوقت الذي ندافع
نمها لا نغفل النضال من اجل ان يصبح هذا الاتحاد اتحادا للعمال وليس اتحادا للشغل كما
هو الحال الان حيث يجتمع فيه الجميع لتغطية الصراع الطبقي والاستغلال الذي يميز الطبقة
العاملة ، ولا نغفل كذلك النضال من اجل ان تتركز الديمقراطية في داخل هياكل هذا الاتحاد
وهذا لا يتم الا بتثوير الاوضاع من اجل فرض استقلالية المنظمات الجماهيرية وليس باستعمالها
كقوة فقط للمساومات والضغط على النظام .

اما الاستقلال الذي ظل شكليا بواسطة سيطرة الشركات الاجنبية والمصالح الامبريالية على
تونس فان العمال الذين يخوضون نضالهم اليومي يضعونه في المقام الاول وهم يدركون ان تحقيقه
على المستوى الاقتصادي والسياسي والثقافي لا يتم الا اذا دخلت تونس ومن الباب الواسع حركة
الثورة العربية ورجعت من الغربة والاستلاب الذي فرضه عليها النظام اليورقيبي ، ولهذا فان
التيار العربي الثوري في تونس مستقبلا التغيير وتحقيق اهداف الجماهير لان جميع نضالاتنا من
اجل الديمقراطية والاستقلال اذا لم ترتبط بنضال الثورة العربية تكون مهددة بالانزلاق في مآهات
الاصلاحية والتحالفات الهادفة الى المحافظة على النظام الحالي . فالجماهير العربية في تونس
اذ تربط نضالها باهداف الثورة العربية تشارك على امتداد الوطن العربي رفض كل محاولات التسوية
وتتدد بالخيارات القومية التي جاءت زيارة السادات للكيان الصهيوني كأحدى حلقاتها .

ان الطليعة العربية في تونس اذ ترفع اليوم شعر الجبهة الجماهيرية المنظمة في مواجهة
الدكتاتورية البورقيبية تريد ان تحول التجارب السابقة الى دافع جديد تستطيع به الطبقة العاملة
ان تقود النضال من اجل الديمقراطية والاستقلال والوحدة العربية في تونس ضمن وحدة تنظيمية
وتكتل جماهيري واسع لان تحقيق تلك الاهداف لا يتم الا بالتحالف مع شق (ديمقراطي) في النظام
ولا بالتصديق لا ولاءك الذين يطالبون باحترام الشرعية الدستورية الممثلة في بورقيبية ورفضون
التعاون مع القوى التقدمية كقوى وانما كاشخاص ، انه يتم على وجه الضبط بتغيير هيكل
رايد يولوجي الدولة والنظام .

والطليعة العربية في تونس كقوة ثورية عربية في البلاد لا تنظر الى النضال الجماهيري نظرة
جزئية بحيث تكون الديمقراطية في جانب والاستقلال في جانب والوحدة العربية في جانب ثالث
وانما تنظر نظرة شمولية ترتبط فيها جميع الاهداف بجميع الوسائل ولهذا فانها كتعبير تنظيمي
عن التيار القومي العربي الثوري المتعاظم في تونس تحدد برنامج المرحلة الحالية في بلادنا في
النقاط الثلاثة التالية :

١- النضال من اجل الحريات العامة كحرية الصحافة والاحزاب والنقابات وذلك بتحقيق منظمات
جماهيرية مستقلة عن الدولة والنظام وممثلة وديمقراطية .

٢- النضال من اجل استقلال حقيقي ممثلا في التخلص من جميع اشكال الهيمنة الامبريالية على
بلادنا وفي النضال من اجل استرجاع تونس لعروبيتها ونضالها العربي التقدمي والقيام بما يترتب
عنه ذلك .

٣- العمل على توحيد نضال جميع القوى التقدمية في تونس وبذل المحاولات القصوى لكي تقوم هذه
القوى بتعاون عملي مثمر في المستقبل وفعال في الاحداث .

عاش نضال الجماهير العربية في تونس وعلى امتداد الوطن العربي .

تحية للشهيد فرحات حشاد .

تحية لشهداء الحركة الوطنية في تونس ولشهداء الثورة العربية على طريق التحرير وبنساء المجتمع
العربي الاشتراكي والديمقراطي الموحد .

الطليعة العربية في تونس
(قطاع فرنسا)

لعنة العراق

النصير للاتحاد العام التونسي للشغل

يخوض اليوم الاتحاد العام التونسي للشغل نضالا حازما في سبيل خروجه من دائرة الوصاية الدستورية .

والاتحاد في نضاله الصارم اليوم لا يخوض معركة وحدها ولا معززه الطبقة العاملة التونسية وحسب وانما في الحقيقة والواقع معركة كل القوى الديمقراطية في تونس المعاصرة . وهو بعدا النضال اصبح لا فقط القوة الصدامية الوطيدة الاركان وانما ايضا المحور الذي التفتوحبان تنتفحوه كلا لقوى الحية في البلاد .

فالاتحاد بمواقفه الصلبة والشجاعة اليوم ومن حوله كل القوى الشريفة والواعية لمصالح الشعب اصبح قادرا على دفع البلاد نحو مرحلة جديدة لا بد ان تعرف في طريقها الاجنحة المتصلبة والفاشستية داخل الدستور والنظام والمتشبهة والرافضة للتطور الديمقراطي الذي اصبح حتمية تاريخية تفرض نفسها . واذا كان الاتحاد اليوم يتعرض في نضاله هذا الى شتى الضغوط والتهديدات التي وصلت حد استخدام سلاح الاغتبال لتوا لتصفية الجسدية فان من واجبك المدافعين عن الديمقراطية والتقدم للوطنية اليوم ان يتحركوا افرادا وتجمعات وتيارات للوقوف صفا واحدا الى جانب الاتحاد . دون تحفظ . ليؤمن الدستور دون مواربة ان اساليب القمع والارهاب التي استخدمها ضد الحركة الشعبية منذ انتصابه في البلاد بكل تأكيد سوف ترتد الى نحره وان الجماهير الشعبية والقوى الديمقراطية مستعدة لتلقيه الدروس ان وضع اقدامه على عتبة هذا الطريق الخطير .

ان تونس اليوم تتمخض عن تطور تاريخي عظيم سوف تتجاوز نتائجه حدودها . والان فقط وبعد اكثر من عشرين سنة من الخضوع للتبعية الامبريالية والاستسلام لاعداء الجماهير العربية تأخذ تونس في احتلال مركز الرياسة في المغرب العربي ان لم يكن في مشرق الوطن العربي ايضا . ان دور الاتحاد اليوم وفي المستقبل له عظيم فانه سانه بحزم ولنمقده الاجتماعات الجماهيرية لدعمه ولنقفص صفا واحدا امام مناورات الدستور واعماله القمعية .

— عاشت تونس الديمقراطية —

— عاش الاتحاد العام التونسي للشغل —

— والخزي والعار لفاشية الدستور —

منظمة الديمقراطيين التونسيين

نومبر 1977 .

" الحرية "

بيان حول العدوان المصري على ليبيا

تعرض الجماهير العربية الليبية في هذه الايام الى عدوان سافر من طرف النظام الرجعي المصري التابع للامبريالية ، وذلك في الوقت الذي يعود فيه مناخين يمينيين - مثل النزعة المتطرفة للتوسع الاسرائيلي من النيل الى الفرات من الولايات المتحدة منتصرا بانحياز الادارة الامريكية الجديدة الى وجعنا تنظره .

والنظام المصري لوديع على الحفود الاسرائيلية والمكشر على الحدود الليبية يقوم اليوم بتنفيذ الخطة الامبريالية الجديدة والتمثلة في ضرب العرب ببعضهم واشغالهم بحوهم الاهلية عن العدو المتربص بهم .

فالا امبريالية التي كانت تضن بانه يمكن اخضاع حركة التحرر العربي بالعجوم الخارجي - اصبحت على يقين مفشل هذا الاسلوب بعد عدوان الخامس من جوان 67 . فالعدوان لم يفت من عزيمة الجماهير العربية ولم يدفعها الى الياس بل اثار مقاومتها ودفعها الى تجذير مواقفها سواء في اختياراتها الايديولوجية او في اتباع الاساليب النضالية الاكثر حدة كالكفاح المسلح وعمليات العنف الموجهة ضد العدو في الداخل والخارج . ولذا استبدلت الامبريالية اسلوب العدوان المباشر بغير المباشر الذي يعدهف الى تقسيم الجبهة العربية النضالية وتثيبتها . وكان اول اختراق قامته الامبريالية داخل حركة التحرر العربي مخطط زوجرس الذي ادى الى القضاء على المقاومة الفلسطينية في اهم مواقعها فكانت مجزرة سبتمبر 70 . ثم تبعها انزلاق سوريا بصورة نهائية نحو المعسكر الذي تقوده السعودية والمبشر بحل تقدمه الامبريالية الامريكية للقضية الفلسطينية ومصر ثانيا في ماي 71 بارتمائها نهائيا ودون تحفظ في احضان الامبريالية ووضع نفسها تحت قيادة النظام السعودي ، ثم في حول السودان النهائي نحو المعسكر الامبريالي المعادي للتقدم .

واذا كانت هذه الانظمة المستسلمة لم تكن قادرة في السنوات الاولى من السبعينيات على التصدي لعملية جر حركة التحرر العربي نحو المواقع الاستسلامية ، فانه بعد حرب اكتوبر 73 " المتعددة الاهداف " اصبح من الممكن لها ان تحتوى حركة التحرر العربي وتربكها وتدفع بها بصورة مكشوفة نحو الاستسلام للمخططات الامبريالية والصهيونية بحجة ان الولايات المتحدة وحدها القادرة على الضغط على اسرائيل لاسترجاع الاراضي العربية المحتلة وتكوين دولة فلسطينية الى جانب دولة اسرائيل .

واذا كان لهذه الخدعة التكتيكية الامبريالية ان تخدع عدد من الناس داخل حركة التحرر العربي وان تبعث داخل الوطن العربي التردد والياس في نفوس الجماهير طوال السنوات الاربع الماضية ، فانها الان وبعد وصول يمين الى الحكم وانتصاره في كسب الادارة الامريكية الى وجعنا تنظره وفشل الرجعية السعودية في زعزعة الموقف الامريكي المساند بصورة شبه مطلقة لاسرائيل اصبحت لعبة مكشوفة يجبا استبدالها بخطة اخرى وهي اضعاف الانظمة العربية واغراقها في شؤونها الداخلية وادخالها فيمنازعات مع البلدان المجاورة لها بحيث يرتبط التوازن الداخلي للانظمة بالتوازن على النزاعات على الحدود لكي تصبح تلك النزاعات ضرورة لاستمرارها .

وهكذا تنتفي حاجة الامبريالية الى تدخل مباشر كما حدث في لبنان ، فقد تدخل النظام السوري لتنفيذ ما ارادته الامبريالية والصهيونية . وليست مشكلة الصحراء الغربية والخلاف التونسي الليبي على الجرف القاري والعدوان المصري على ليبيا الان سوى تنويعا لتوسيلة واحدة هي تعميق التجزئة بين البلدان العربية وتفتيت الاقطار التي طوائفها اقلية كما حصل في لبنان وكما يعد الان في سوريا لكي ينطلق الى غيرها . والهدف من هذا كله هو تمهيد السبيل لاجتثاث الفراغ امام القوة العسكرية الاسرائيلية المتنامية بصورة معولة لتحقيق اهدافها التوسعية في السيطرة المباشرة وغير المباشرة على الوطن العربي . ان هذه الخلفية للوضع الراهن تستوجب من كل الوطنيين الذين يرفضون سيطرة الامبريالية ان يعملوا بكل جدية لتكون جبهة مناضلة واسعة لمواجهة هذا المخطط الامبريالي ذلك ان هذا الاخير لا يمكن دحره الا ضمن مخطط عربي نضالي موحد وعلى راس مهامه اداة النظام المصري الذي باع الجيش والاقتصاد المصري للرجعية السعودية والامبريالية وجعل من نفسه مخلب لها في الوطن العربي والقارة الافريقية .

منظمة الديمقراطيين التونسيين

1977/7/26 .

" الحورية "

TUNISIE: MEETING DE SOLIDARITE AVEC LES LUTTES POPULAIRES ET DEMOCRATIQUES

Une nouvelle vague de répression s'abat sur les forces progressistes et démocratiques tunisiennes s'ajoutant à la longue série des procès d'opinion que la Tunisie connaît depuis des années.

A la suite d'une rafle amorcée le 5 mars, 23 militants du Mouvement d'Unité Populaire sont incarcérés, maintenus au secret et soumis à d'intolérables sévices. Une fois de plus, le pouvoir du parti unique destourien retient l'inculpation d'atteinte à la sûreté de l'Etat contre les militants dont le seul crime serait d'avoir distribué des tracts.

Cet épisode illustre la réalité du climat répressif qui prévaut en Tunisie et qui se caractérise par les violations répétées des libertés .

En effet, le pouvoir n'a jamais renoncé à ses tentatives sans cesse renouvelées pour mettre au pas les organisations démocratiques nationales dans le but de priver les travailleurs et les étudiants des armes de lutte efficace que peuvent être des organisations autonomes représentatives et combatives.

Les procès d'opinion se sont multipliés, les tortures sont devenues une pratique courante, ainsi que les arrestations illégales et les détentions sans jugement.

Les récentes modifications introduites dans le code du travail aggravent les peines prévues contre les militants syndicalistes et apportent des limitations importantes au droit de grève des travailleurs.

La liberté de presse est inexistante. Le renforcement de l'appareil policier prouve la détermination du pouvoir destourien de réprimer de plus en plus les luttes populaires et démocratiques en Tunisie.

Face à cette situation, nous appelons à une mobilisation accrue pour dénoncer les atteintes incessantes aux libertés pour exiger la libération des détenus politiques et l'amnistie générale et inconditionnelle.

Aujourd'hui, comme hier, patriotes, démocrates et progressistes, sont au premier rang de ceux qui luttent pour le respect des droits et des libertés individuelles et publiques garantis par la constitution mais quotidiennement bafoués par le pouvoir destourien.

- HALTE A LA RÉPRESSION ET AUX TORTURES*
- LIBÉRATION DE TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES ET AMNISTIE GÉNÉRALE ET INCONDITIONNELLE.*

- * Le Parti Communiste Tunisien
- * L'organisation el Hakika
- * Le Mouvement d'Unité Populaire

**LE VENDREDI 29 AVRIL 1977, à 20 h. 30 à
MUTUALITÉ - Salle B —
24, rue St Victor, 75005 Paris
(métro : Maubert-Mutualité)**

Une partie artistique est prévue au programme :

- Troupe Libanaise de Marcel Khalifé
- Troupe Chilienne
- Chants Maghrebins

تُونِسْ

مِهْرَجَان تَضَاهِن مَعَ الْبِضَالَاتِ الشَّعْبِيَّةِ وَالْديمُقْرَاطِيَّةِ

ان موجة جديدة من التعسف تتسلط اليوم على القوى التقدمية والقوى الديمقراطية التونسية. فتضاف الى السلسلة الطويلة من محاكمات الراب والتي عرفتها تونس منذ سنين، العملية التي شنها البوليس يوم 5 مارس والتي تم ائرها ايقاف 23 مناضلا من حركة الوحدة الشعبية وايداعهم السجن في ظروف تغلب عليها السرية التامة. أضف الى ذلك شتى اشكال التعذيب التي ما انك يتعرض لها هؤلاء المناضلون.

يوجه اليوم نظام الحزب الواحد التهمة المعهودة - النهل من أمن الدولة - الى مناضلين منهم الوحيد توزيع منشير.

ثبتت هذه الحلقة حقيقة الطابع التعسفي للنظام الذي يخرق يوميا الحريات بكل اشكالها: وذلك بالسيطرة على المنظمات الجماهيرية وحرمان العمال والطلبة من نقابة مستقلة ديموقراطية مثلة، كما دعم أخيرا جهازه التعمي بغية مجابهة الاضرابات في المعامل والكليات والمدارس. يضاف الى ذلك تقاضم المحاكمات التعسفية والايقافات الاعتباطية والاقامات الجبرية، وتقوية التدابير الضادة للاضرابات كتفقيح قانون الشغل.

ان التقدميين والديموقراطيين والوطنيين يقفون اليوم كالأمس في الصف الاول للاضال من اجل احترام الحقوق والحريات الفردية والعامّة الضمونة في الدستور والتي يخرقها النظام كل يوم. لذلك ندعو الى تعبئة طامة لاستنكار النهل الدائم من الحريات وللمطالبة باطلاق سراح كل المساجين السياسيين بلا قيد ولا شرط.

لنناضل من أجل اطلاق سراح كل المساجين السياسيين والعفو العام غير المشروط - لا للتعسف والتعذيب

البرنامج الفني:

- * الحزب الشيوعي التونسي
- * منظمة الحقيقة
- * حركة الوحدة الشعبية
- أغاني من المغرب العربي الكبير
- أغاني لبنانية: فرقة مرسل خليفة
- أغاني من الشيلي

تاريخ المهرجان : الجمعة 29 افريل 1977

الساعة 20:30

المكان : الميتاليتي - ب -

Tunisie :

*Tous au Meeting de Solidarité
avec les travailleurs tunisiens en lutte*

**le Jeudi 25 Janvier 1979 à 20 h. 30
à la Mutualité**

Il y a un an, des centaines d'innocents ont été massacrés par le pouvoir en Tunisie. Les dirigeants de l'organisation syndicale, l'UGTT, ont été arrêtés, torturés, et condamnés à de lourdes peines de prison et de travaux forcés.

Un an après le JEUDI NOIR, la repression continue de s'abattre sur les militants syndicalistes et progressistes. Habib Achour et Abderrazzak Ghorbal ont été transférés au bagne de Bordj Er-Roumi, plusieurs dizaines de militants progressistes ont été arrêtés au cours de ces dernières semaines, quatre militants du M.U.P. ont été assignés à résidence surveillée dans la capitale, Saïd Guagui, secrétaire général de la fédération de l'alimentation dont l'état de santé s'est dangereusement aggravé du fait des conditions de détention et des sévices qu'il a subies dans les locaux de la police est mort le 9 Janvier 1979.

Cette année la commémoration du JEUDI NOIR, constitue pour tout démocrate et tout progressiste une nouvelle occasion pour dénoncer la repression qui s'abat sur le peuple tunisien et pour exiger la libération de tous les détenus syndicalistes et politiques et pour renouveler sa solidarité avec les travailleurs et l'ensemble du peuple tunisien en lutte pour la liberté, la justice sociale, l'indépendance nationale et pour l'unité Maghrebine et Arabe,

Le mouvement d'unité populaire organise à cette occasion avec la participation de plusieurs organisations démocratiques françaises, arabes et internationales un Meeting de solidarité avec les travailleurs tunisiens en lutte,

- POUR LA LIBERATION DE TOUS LES DETENUS SYNDICALISTES ET POLITIQUES
- POUR L'AUTONOMIE DE L'UGTT
- POUR UNE AMNISTIE GENERALE ET INCONDITIONNELLE
- POUR LE RESPECT DES LIBERTES DE MOCRATIQUES
- POUR UNE TUNISIE NOUVELLE DEMOCRATIQUE ET PROGRESSISTE

Soyez Nombreux au

MEETING DE SOLIDARITE LE JEUDI 25 JANVIER 1979

à la MUTUALITE 24, rue St.-Victor 75005 Paris

Métro : Maubert Mutualité

AU PROGRAMME, EST PREVUE UNE PARTIE ARTISTIQUE ANIMEE
PAR FRANCESCA SOLLEVILLE ET FAOUZI EL - AIDI.

LE MOUVEMENT D'UNITE POPULAIRE
13 JANVIER 19 79

حركة الوحدة الشعبية تدعوكم الى مهرجان التضامن يوم الخميس ٢٥ جانفي ١٩٧٩ في الميتواليتي

في يوم الخميس ٢٦ جانفي ١٩٧٨ ، سقط مئات الابرياء التونسيين ضحايا القمع الذي سلطه عليهم الحكم في تونس
كما تم اعتقال قادة منظمة الشغاليين - الاتحاد العام التونسي للشغل - وعذبوا وحوكموا بالسنوات العديدة سجنا او اشغالا
شاقا .

سنة مضت بعد يوم الخميس الاسود والقمع متواصل في تونس مسلط على المناضلين والتقدميين ، فلقد نقل الحبيب
عاشور وعبد الرزاق غربال مؤخرا الى معتقل برج الرومي . وقد تم اعتقال العشرات من المناضلين التقدميين في
الاسابيع الاخيرة ، كما عمدت كذلك السلطات الحاكمة في تونس الى وضع اربعة من مناصلي حركة الوحدة الشعبية
تحت الإقامة الجبرية في تونس العاصمة . وتوفي اخيرا المناضل النقابي سعيد قاضي ، الكاتب العام لجامعة عمال
التغذية متأثرا بمرض تصاعدت خطورته بفعل شروط الاعتقال وعمليات التعذيب التي تعرض لها في زنايات البوليس .

من كل ذلك نتأكد مسؤولية كل ديمقراطي وكل تقدمي في مجابهة القمع الوحشي ووجوب مشاركته في احياء الذكرى
الاولى للخميس الاسود التي تمثل مناسبة جديدة للتفديد بالقمع المسلط على الشعب التونسي وللمطالبة باطلاق سراح جميع
المعتقلين النقابيين والسياسيين ، ولتأكيد التضامن مع نضال العمال والشعب التونسي في سبيل الحرية والعدالة الاجتماعية
والاستقلال الوطني والوحدة المغربية كخطوة اولى نحو الوحدة العربية .

وبهذه المناسبة ننظم حركة الوحدة الشعبية بالاشتراك مع عدد كبير من المنظمات الديمقراطية العربية والفرنسية
والدولية مهرجان تضامن مع العمال التونسيين في نضالهم .

- من أجل اطلاق سراح جميع المعتقلين النقابيين والسياسيين .
- من أجل استقلالية الاتحاد العام التونسي للشغل .
- من أجل عفو عام وغير مشروط .
- من أجل احترام الحريات الديمقراطية .
- ومن أجل تونس جديدة ديمقراطية وتقدمية .

فلموا جميعا الى المهرجان التضامني الذي سيعقد يوم
الخميس ٢٥ جانفي ١٩٧٩ الساعة ٨.٣٠ بقاعة الميتواليتي

العنوان : 24, rue St.-Victor 75005 Paris Métro Maubert Mutualité

يشترك في المهرجان الفناني فوزي العايدى وفرانيسيسكا سولفيل .

COMLOT CONTRE LE COURANT SOCIALISTE EN TUNISIE

Le pouvoir anti-démocratique et fascisant en Tunisie n'a cessé d'administrer de nouvelles preuves de son caractère répressif. Devant l'aggravation de la crise économique, sociale et politique et le développement du mécontentement populaire, il a mené ces derniers mois une campagne démagogique qui promet une pseudo-libéralisation du régime.

Les événements de ces dernières semaines constituent un démenti formel à cette "ouverture", qui s'avère être une imposture. Les récents événements à l'université (février 1977) et la répression sauvage qui s'en est suivie (matraquage des étudiants par des commandos de choc armés de couteaux, venus en hélicoptères et dans des chars anti-émeutes, faisant de nombreux blessés parmi les étudiants) est la conséquence directe de la politique anti-démocratique et répressive du pouvoir qui continue d'interdire l'exercice des libertés.

Pour faire face au développement des luttes populaires et au succès de la dynamique unitaire au sein de la gauche tunisienne, le pouvoir a préparé et exécuté dans le silence, un complot contre le courant progressiste et en particulier contre le Mouvement d'Unité Populaire.

C'est ainsi que la police tunisienne a arrêté, depuis le 5 mars 1977, plus de soixante responsables et militants du M.U.P. Les arrestations se poursuivent encore.

Ces militants sont toujours détenus dans les locaux de la police tunisienne (D.S.T.) isolés, et torturés. Leurs familles n'ont pu ni les voir, ni connaître les motifs de leur arrestation.

Cette agression du pouvoir contre le M.U.P. a déjà été précédé d'une campagne de dénigrement du courant socialiste, menée par des membres du Bureau Politique du parti unique au pouvoir.

Cette nouvelle vague répressive constitue pour le pouvoir un aveu de son échec dans sa vaine tentative de tromper les masses. Le procès que le pouvoir tente de monter est en réalité une preuve de son incapacité à opérer un changement démocratique dans le pays.

Le Mouvement d'Unité Populaire lance un appel à toutes les organisations politiques et humanitaires ainsi qu'aux démocrates et aux progressistes pour dénoncer cette nouvelle vague de répression et exiger la libération de toutes les victimes de l'arbitraire du pouvoir anti-démocratique et anti-national en Tunisie.

Le MOUVEMENT D'UNITE POPULAIRE
le 18 mars 1977

DECLARATION

Treize citoyens ont été exécutés par pendaison. Aucun mot ne peut exprimer notre profonde indignation devant cet acte, et notre condamnation.

En dépit de l'indignation suscitée par le verdict de la Cour de Sûreté de l'Etat, ignorant tous les appels tunisiens et étrangers à la vie sauve des condamnés de Gafsa, Bourguiba vient d'envoyer à la potence, treize Tunisiens, pour la plupart jeunes de vingt ans.

Leur exécution accable les familles tunisiennes d'un grand malheur.

Méprisant les aspirations populaires, sourds aux angoisses de la jeunesse et des travailleurs, ne comptant que sur la violence et les protections étrangères, le régime tunisien vient de défier une fois de plus la grande majorité du peuple tunisien.

Nous disons non à la violence de ce régime parce que c'est ce même régime qui a provoqué les événements de Gafsa comme ceux du 26 janvier 1978.

Nous disons non à l'enchaînement de la violence en soulignant que l'acharnement à conserver le pouvoir a coûté déjà trop cher à notre peuple et à notre pays. Le peuple tunisien pourra un jour oublier, mais il ne pardonnera pas. L'histoire immédiate donne suffisamment d'enseignements sur les conséquences inéluctables de cette accumulation de provocations, de massacres et d'aveuglements.

Nous disons non à la logique meurtrière du régime tunisien qui s'acharne à détruire les fondements de la communauté de notre pays et de son avenir, et qui porte, seul, la responsabilité de la situation actuelle dans le pays et de tout ce qui pourra en résulter.

Il appartiendra au peuple tunisien, à sa jeunesse, de tirer les leçons des graves événements qui se répètent depuis de longues années.

Le Mouvement d'Unité Populaire réaffirme sa détermination à poursuivre la lutte pour la défense des intérêts de l'ensemble du peuple tunisien, et de l'indépendance de notre pays. Il sera toujours du côté de ceux qui luttent et se sacrifient pour la justice, la dignité et la liberté.

M.U.P.

le 17 avril 1980

MOUVEMENT D'UNITE POPULAIRE (M.U.P)

TUNISIE.

Il y a un an, dans cette même fête, nous dénoncions le procès inique intenté à 33 militants du M.U.P. Une vaste campagne de solidarité internationale a relayé les mouvements d'indignation et de protestation en Tunisie. La Cour de Sûreté de l'Etat, au terme d'un long procès de deux mois (13 Juin-19 août 1977) était amenée à ne pas retenir l'accusation de complot contre la sûreté de l'Etat. Mais de lourdes condamnations furent prononcées contre des militants qui ont exercé leur droit à l'expression et à l'organisation.

Nous déclarions déjà à cette époque, qu'à travers ce procès, comme à travers tous ceux qui l'ont précédé, le pouvoir vise l'ensemble du mouvement populaire, et notamment les travailleurs et les jeunes, pour continuer de leur imposer la politique capitaliste suivie depuis 1970 dont les masses laborieuses sont les premières victimes.

Il s'agit pour le pouvoir d'étouffer les luttes populaires qui se sont intensifiées durant ces dernières années, de briser les mouvements de revendications, de mettre au pas le syndicat et de paralyser toutes les organisations politiques.

Aussitôt après le procès, un vaste plan ayant pour but final la caporalisation de l'U.G.T.T a été mis à exécution. Une campagne de dénigrements, de mensonges et d'intoxication à l'encontre des travailleurs et de leur syndicat, menée par une presse hystérique et haineuse, a été déclenchée. Elle a été suivie par de multiples intimidations ainsi que par des agressions contre des syndicalistes et des locaux de l'U.G.T.T, et même par des menaces de mort à l'encontre du Secrétaire Général Habib Achour. Elle devait aboutir au massacre du 25 Janvier 1978.

Le bilan a été lourd:

- Près de 400 morts.

- Plusieurs centaines de blessés.

- De multiples procès de flagrant délit au cours desquels des centaines de travailleurs, de syndicalistes et de jeunes ont été

condamnés à de lourdes peines allant jusqu'à 7 ans de prison pour avoir manifesté et exprimé des revendications légitimes.

- Tous les responsables de l'U.G.T.T (près d'une centaine) ont été arrêtés, détenus depuis cette date dans des conditions difficiles; ils ignorent encore les chefs d'accusations portés contre eux, ainsi que la date d'ouverture de leur procès.

- Le 25 février 1978, une nouvelle direction nommée par le pouvoir; dans laquelle se trouvent des comploteurs contre l'U.G.T.T, connus de longue date, a été placée à la tête du syndicat, s'ajoutant ainsi à l'arsenal répressif existant.

- Une loi créant le "service civil" a été votée à l'Assemblée nationale. Elle permet aux autorités d'interner dans des camps de travail obligatoire les jeunes de 18 à 30 ans, qui ne justifient pas d'un "travail acceptable".

- De nombreuses rafles ont déjà été opérées dans les grandes villes. Depuis le 4 mai, des milliers de jeunes ont été "enlevés" dans les rues et conduits la nuit vers ces camps. Leur premier travail a été d'installer les fils barbelés qui clotûrent ces camps.

Mais le peuple tunisien et les forces progressistes et démocratiques sauront faire échec, dans l'unité la plus large, au complot prémédité et pénétré par le pouvoir contre le mouvement syndical. Le pouvoir des minorités tente désespérément d'assurer sa survie par tous les moyens et de préserver les intérêts des classes privilégiées sur lesquelles il s'appuie. Il n'hésite plus ni à tramer des complots, ni à faire appel à l'armée pour exécuter les massacres

Dans son combat, le M.U.P lance un appel à tous les travailleurs tunisiens de l'immigration pour qu'ils renforcent leur solidarité avec leurs camarades en Tunisie. Il lance un appel pressant à l'opinion internationale et aux forces démocratiques en France et à travers le monde pour qu'elles renforcent à l'occasion du procès à venir, les actions de solidarité et de défense qu'elles ont déjà engagées.

Ensemble, nous exigeons:

- La libération inconditionnelle de tous les responsables et militants de l'U.G.T.T, ainsi que celle de tous les prisonniers politiques.

POUR L'ANNISTIE GENERALE ET INCONDITIONNELLE !

POUR LE RESPECT DES LIBERTES DEMOCRATIQUES ET POPULAIRES EN TUNISIE.

Le 10 JUIN 1978.

Mouvement d'Unité Populaire.

DUP
Projet de charte socialiste
de l'Etat
Socialisme - I -
et populisme

PREAMBULE

Ce lundi 13 juin 1977, s'ouvre le procès des militants du M.U.P. arrêtés le 5 mars dernier.

Cette opération est d'abord dirigée contre tout un courant d'idées national et le mouvement politique qui en est, aujourd'hui, le support. Ce courant national est définissable par son attachement farouche à l'indépendance de la Tunisie et à son identité arabo-musulmane, par son anti-impérialisme et par sa défense constante et résolue des intérêts populaires contre les minorités exploiteuses. Ce courant est celui qui a déjà donné à la Tunisie ses fils les plus dévoués et aux masses populaires les héroïques dirigeants et les martyrs qu'on été notamment, M'Hamed Ali El Hammi et Farhat Hached.

Les mêmes forces qui, depuis 1956, se sont vainement acharnées à l'exclure de la vie politique tentent, aujourd'hui encore, de le liquider à travers le Mouvement d'Unité Populaire dont elles essaient, en désespoir de cause, de déformer scandaleusement la nature, la signification et les options.

Le pouvoir aux abois sait que le Mouvement d'Unité Populaire demeure un défenseur résolu des acquis nationaux et populaires. Aussi, au moment où il s'agit pour lui de se perpétuer et de porter de nouveaux coups aux acquis et aux aspirations populaires, les clans mobilisent leur appareil répressif et leurs instruments de propagande contre un mouvement qui fait barrage à leurs plans et à leurs complots contre le peuple tunisien.

Ce n'est pas la première fois que des militants politiques sont arrêtés - et auront été condamnés - pour "constitution d'association illicite", "diffusion de publications interdites", association et publications qui, par leur objet et leur but, établiraient un "attentat contre la sûreté de l'Etat".

C'est un fait que, en Tunisie, il n'existe ni liberté d'association, ni liberté de presse et d'information, bien que ces libertés soient garanties par la Constitution de 1959 (art. 8).

Mais la loi du 22.12.59 est venue soumettre les droits présents à un visa des statuts par le ministère de l'Intérieur. Par la suite, et après l'interdiction du parti communiste tunisien en 1963, et de ses journaux, toute expression en tant que telle est devenue un délit.

C'est ainsi que des centaines de patriotes ont eu à comparaître devant des tribunaux pour délit d'opinion. Des juridictions d'exception ont été créées (Cour de Sûreté de l'Etat, Haute Cour) : les procès politiques se sont multipliés.

Durant les dix dernières années, il y eut plus de vingt procès politiques au cours desquels des centaines de condamnations allant jusqu'à 20 ans de prison ou de travaux forcés ont été prononcés à l'encontre de militants révolutionnaires et progressistes (travailleurs, responsables syndicalistes et politiques, étudiants, lycéens) ayant usé du droit à l'expression et à l'organisation que leur garantit la Constitution tunisienne. La plupart des inculpés ont été arrêtés et maintenus dans l'isolement total pendant plusieurs mois ou années, et sauvagement torturés au cours de leur interrogatoire.

Ce pouvoir anti-démocratique est également un pouvoir dont les options fondamentales sont anti-nationales et anti-populaires. A mesure que ces options se précisaient et développaient leurs effets, ce pouvoir apparaissait comme étant au service d'une minorité de privilégiés, et de corrompus dont les intérêts sont intimement liés aux intérêts stratégiques et économiques impérialistes.

Cette orientation capitaliste est responsable de la grave crise économique et sociale que traverse le pays, crise qui établit l'échec du pouvoir sur ce terrain.

Et c'est fondamentalement dans cette perspective que les luttes populaires se sont développées, que les grèves se multiplient et s'articulent, que les manifestations de solidarité s'accroissent et que les bases sociales de l'opposition au régime s'élargissent. Prévoyant des difficultés grandissantes qu'annoncent la fin de la haute conjoncture économique de ces dernières années, les réactions sociales provoquées par le relèvement récent de certains prix et l'alourdissement de divers impôts et taxes, le pouvoir "durcit" sa répression et cherche à s'opposer, par tous les moyens, à la politisation de plus

en plus nette des luttes, politisation qui joue en faveur de la démocratie, de l'indépendance et du socialisme.

Ainsi, le renforcement de l'équation "capitalisme sauvage - inféodation à l'impérialisme-autoritarisme et despotisme politique" établit plus nettement la tendance du régime à se fasciser.

Par la répression qu'ils abattent, aujourd'hui, sur le MUP, les clans au pouvoir visent, ainsi, à réduire par la force et la violence, une formation politique qu'ils n'ont pas réussi à isoler, ni à en limiter l'action par d'autres moyens. Ils se sont au moins mis d'accord pour tenter de neutraliser un Mouvement dont l'existence et le dynamisme sont un espoir autant qu'une garantie essentielle d'un véritable changement démocratique. Ils ont décidé de le faire à un moment où les difficultés de tous ordres grandissent, où le mécontentement s'étend, où les luttes populaires s'accroissent et où la lutte pour la succession du "Président à vie" s'intensifie à mesure que se précise l'échéance de la vacance du pouvoir, alors que la survie même du régime est en question.

faux et illusion.

Au-delà même du MUP, les clans au pouvoir visent, par cette opération, toutes les forces démocratiques et progressistes. Ils cherchent à enrayer la dynamique unitaire qui s'est amorcée en leur sein, qui a déjà à son actif d'importants succès et qui est en voie d'isoler le régime.

Ils visent, enfin, à renforcer le climat de psychose de peur dans lequel ils ont cherché à plonger le pays en vue de paralyser la volonté politique de notre peuple à opérer un changement démocratique. Ils tentent, en fait de s'opposer à la politisation progressive et légitime des luttes sociales qu'ils veulent cantonner dans le domaine des pures revendications ponctuelles. Ils veulent interdire ainsi aux masses de faire des choix politiques clairs qu'elles ont déjà commencé à faire.

Ils veulent enfin faire planer un climat de terrorisme politique sur le pays, en usant du mensonge et de l'accusation de "complot" notamment, comme d'un principe de gouvernement. Ils reprochent aux forces progressistes une illégalité qui n'a jamais été leur fait.:

Nous tenons à affirmer avec force que jamais les militants qui ont été depuis 1967 jugés et condamnés, que jamais les militants qui comparaissent actuellement, que jamais enfin l'opposition de gauche tunisienne et notamment le MUP n'ont usé de moyens autres que

démocratiques et loyaux pour propager leurs idées.

Ni dans son Manifeste, ni dans aucun autre de ses écrits et publications, le MUP n'a soutenu que le régime devait être renversé par la violence et la force. Nous mettons donc au défi les autorités d'apporter le moindre indice à l'appui de leurs accusations insidieuses.

Au contraire, le MUP a rendu public en janvier 1977, son Programme en cinq points pour un changement démocratique dans lequel il est explicitement dit qu'"il a choisi la voie démocratique dans son combat" et affirme "sa volonté d'éviter à notre peuple de sombrer dans une situation de désespoir qui engendrerait une explosion, dont la responsabilité et les conséquences incomberaient à ceux qui s'entêtent à imposer un pouvoir opposé aux légitimes aspirations de notre peuple".

Dans une telle situation et à un moment historique particulièrement crucial pour notre peuple, nous présentons à tous nos concitoyens les propositions qui suivent. Une Charte Socialiste pour les libertés démocratiques et populaires.

Nous ne revendiquons pas ces libertés pour elles-mêmes ou pour servir une stratégie partisane d'exercice du pouvoir. Nous les revendiquons en nous faisant l'écho d'une aspiration profonde des masses populaires.

Cependant, l'exercice de ces libertés demeure théorique s'il n'est pas assorti de garanties institutionnellement établies et clairement définies.

Ces garanties sont d'ordre juridique mais en admettant même qu'elles existent et qu'elles permettent l'exercice des libertés fondamentales, des libertés politiques et des libertés d'expression et d'information, il n'en demeurera pas moins qu'il ne s'agira là que de libertés réservées à une élite, c'est-à-dire à tous ceux qui ont les moyens matériels ou les possibilités intellectuelles d'en user et de les défendre. Dans une telle perspective, il ne s'agira pas de libertés démocratiques dignes de ce nom. Il convient donc, afin que l'on puisse parler réellement de libertés pour les masses populaires de donner à l'ensemble des citoyens et en premier lieu aux plus démunis, aux plus faibles, aux plus vulnérables,

les moyens effectifs d'être informés de leurs libertés, de les exercer et de les défendre.

De ce fait, le problème de libertés se pose indissociablement du problème général de la démocratisation de l'économie, de la société et des rapports sociaux ainsi que de la démocratisation de la culture et de l'enseignement comme le stipulait déjà notre manifeste de mars 1975.

Que valent des libertés ? Quelles sont leurs chances de déboucher sur une démocratie réelle si les masses populaires n'y ont qu'un accès théorique. Aussi, pour que cet accès soit effectif, il convient d'ajouter au chapitre général des garanties d'ordre juridique, des chapitres précis définissant les garanties économiques, sociales et administratives. Que valent les libertés des travailleurs s'il n'y a pas de garanties qui permettent, justement, l'accès au travail ?

ARTICLE DE LA CHAÎNE

PREMIERE PARTIE

DES LIBERTES FONDAMENTALES

Avant-propos

Notre conception de la liberté repose sur trois principes fondamentaux :

- la liberté de participation
- la liberté de décision
- la liberté de contrôle et de recours.

Ces principes nous semblent à même de garantir la liberté pour tous les citoyens et surtout pour les masses populaires, ainsi que la latitude d'en jouir et de s'en servir dans les faits.

Ils se trouvent aussi à la source de leurs garanties.

Nous discernons trois catégories de libertés :

- 1ère catégorie : les libertés fondamentales, individuelles et physiques
- 2ème " : les libertés politiques
- 3ème " : les libertés de l'expression et de l'information.

CHAPITRE I

Les libertés fondamentales, individuelles et physiques :

La vie humaine est inviolable. L'intégrité morale et physique des citoyens de ce fait est inviolable. Par conséquent, nul ne peut être soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants sous aucun prétexte et quelles que soient les raisons ou la cause invoquées. Chaque citoyen tunisien a droit à la liberté et à la sécurité.

Il lui est garantie le droit de se déplacer et de s'établir librement en tout point du territoire national. Il peut ainsi le quitter ou y retourner sans entrave d'aucune nature.

CHAPITRE II

Les libertés politiques :

Nous revendiquons le droit de nous réunir pacifiquement même dans des lieux ouverts au public et cela sans qu'aucune autorisation préalable

ne soit nécessaire.

Nous revendiquons aussi le droit de manifestation en tant que citoyens. Nous revendiquons la liberté d'association et de réunion sans qu'il soit besoin d'une autorisation, dès lors que ces associations ne sont destinées qu'à nous permettre l'exercice de nos droits de citoyens. Ces associations doivent avoir le droit de poursuivre leurs objectifs politico-culturels sans ingérence des pouvoirs publics. L'Etat ne pourra pas les dissoudre, ou suspendre leurs activités, si ce n'est dans les cas prévus par la loi en ce qui concerne les délits de droits commun.

Aucun citoyen tunisien ne doit être tenu, obligé ni contraint par un moyen quelconque à adhérer à une association quelle qu'elle soit.

Nous revendiquons aussi en tant que libertés fondamentales, celles de constituer des associations et des partis politiques, et la liberté pour chaque citoyen qui le désire d'en faire partie et à travers eux de concourir démocratiquement à la formation de la volonté populaire et à l'organisation du pouvoir politique.

Il découle de ce qui précède que nul ne peut être privé de l'exercice d'un droit quelconque parce qu'il s'est inscrit, ou bien parce qu'il a cessé d'être inscrit à un parti quel qu'il soit.

Cette liberté d'association et d'adhésion doit constituer pour l'ensemble des citoyens le biais par lequel il participe à la vie politique et à la direction des affaires publiques du pays directement par l'intermédiaire de représentants librement élus.

Le suffrage employé sera universel, secret et égal pour tous, reconnu à tous les citoyens. La majorité civile devant être abaissée à 18 ans. La loi, en matière électorale, définira les procédures permettant le déroulement régulier de toutes les opérations du scrutin.

Nous demandons enfin pour chaque citoyen un droit de regard sur les actes de l'Etat et de toutes les personnalités morales et publiques, ainsi que d'être informé par le gouvernement et les autres autorités de la gestion des affaires publiques. Les conditions de l'exercice de cette dernière liberté politique nous semblent être la possibilité reconnue à tous les citoyens ou groupes de citoyens de soumettre individuellement ou collectivement aux organes de souveraineté et à toute autorité des pétitions, des représentations, des réclamations ou des plaintes pour défendre leurs droits, la constitution, les lois ou toute question d'intérêt général.

Nous appelons cela la liberté de l'action populaire.

CHAPITRE III

Libertés d'expression et d'information :

Nous revendiquons pour chaque citoyen tunisien le droit d'exprimer et de faire connaître librement sa pensée par la parole, par l'écrit, par l'image ou tout autre moyen ; de même que le droit de s'informer à toutes les sources qu'il veut sans entraves, ni discriminations. L'exercice de ces droits ne peut être empêché ou restreint par une forme quelconque de censure.

Aussi revendiquons-nous la liberté d'expression et de création des journalistes, et de tous les collaborateurs de tous les organes de l'information. Cette liberté ne peut s'exercer qu'avec le droit de fonder des journaux et d'autres médias indépendamment de toute autorisation administrative, caution ou qualification préalable. Les publications, quelle que soit leur périodicité pourront être la propriété de personnes morales ou physiques de nationalité tunisienne.

Aucune mesure administrative ou fiscale, aucune politique de crédit ou de commerce extérieur ne devrait affecter directement ou indirectement la liberté de la presse.

Il appartiendra à la loi de garantir les moyens nécessaires à la sauvegarde de l'indépendance de la presse face au pouvoir politique, face à tous les pouvoirs économiques, et face au monopole de l'information qu'exerce l'impérialisme international par le biais de son contrôle des technologies.

Quant à la radiodiffusion et la télévision, tout en ne concevant pas qu'elles soient contrôlées autrement que par une autorité administrative autonome au service de l'ensemble des citoyens, nous demandons tout de même que les différentes parties politiques, que les organisations syndicales et professionnelles aient droit à des temps d'antenne conformément à leur représentativité et à ce qu'en période électorale, tous les partis ou tous les candidats concurrents aient droit à des temps d'antenne réguliers et équitables. Cette liberté d'expression et d'information englobe aussi la liberté de conscience et de culte, que garantit déjà la Constitution tunisienne.

Cette liberté d'expression englobe aussi la liberté de la création intellectuelle, artistique et scientifique, c'est-à-dire le droit à l'invention, à la production et à la diffusion de l'oeuvre scientifique, littéraire ou artistique, y compris la protection légale des brevets et des droits d'auteur.

DEUXIEME PARTIE

LES GARANTIES

CHAPITRE I

Les garanties constitutionnelles et institutionnelles :

.Les principes de base des garanties sont :

- 1) La limitation de la nature des pouvoirs
 - 2) La séparation des pouvoirs
 - 3) La prééminence du législatif sur l'exécutif
 - 4) La non confusion des pouvoirs de l'état des pouvoirs partisans ou associatifs
 - 5) L'existence d'organismes de contrôle et de recours.
- 1) La charge première de l'état est de veiller à ce que les libertés des citoyens ne subissent aucune restriction et à ce que leurs garanties existent dans les faits et sans réserves d'aucune nature.
- 2) L'Etat, ses organes, leurs représentants (et d'abord le chef de l'Etat et les institutions gouvernementales) et leurs mandataires ne doivent en aucun cas détenir un pouvoir absolu mais des délégations de pouvoirs.
- 3) Ces délégations de pouvoir s'exercent sous un double contrôle, constitutionnel et institutionnel.
- 4) Le mandat du président de la république est limité dans le temps. Cette limitation ne souffre aucune exception et ne peut donner lieu à aucune révision de la Constitution.
- 5) Le Gouvernement, nommé par le président de la république est responsable devant les représentants de la nation et eux seuls.

Les organismes de contrôles

Les organismes de contrôle veillent au respect, au non-dépassement des délégations de pouvoir et à leur non-confusion entre les appareils qui les exercent et d'autres appareils partisans ou associatifs.

Leur action est continue, discrétionnaire et exécutive.

Organisme Constitutionnel :

Une Cour Suprême aux membres élus par les représentants de la nation.

Il lui appartiendra de veiller au respect de la constitution.

Organismes institutionnels :

- un tribunal administratif
- une Cour des comptes
- une commission parlementaire permanente de protection et de défense des libertés.

Toute défaillance ou dérogation individuelle collective ou organique aux devoirs de cette charge qu'est la délégation de pouvoirs, tout dépassement des prérogatives de cette charge entraînent

- 1) l'interpellation immédiate de l'institution concernée par les organismes de contrôle
- 2) L'invalidation immédiate et sans recours de son ni ses représentants (y compris le président de la république)
- 3) La caducité totale et rétroactive de la disposition concernée.

CHAPITRE II

Les garanties judiciaires :

Nous proclamons solennellement qu'il faut abolir de la manière la plus totale la séquestration arbitraire et tout sévices corporels quels qu'ils soient surtout sous la forme la plus inadmissible : la torture, atteinte aléante à la dignité humaine la plus sacrée et qu'aucune raison d'état ne peut justifier. Les Services pénitentiers doivent passer sous l'autorité du Ministère de la Justice et être globalement et profondément restructurés en vue d'un accueil respectant les droits inaliénables de la personne humaine.

Nous demandons la dissolution de toutes les polices parallèles, de toutes les polices privées et la suppression des juridictions d'exception comme la cour de sûreté de l'Etat instituée par la Loi du 2 juillet 1968.

Toute personne privée de sa liberté doit être informée dans le plus bref délai des raisons de son arrestation ou de sa détention.

La détention préventive :

La détention préventive ne devrait être réservée qu'aux cas des flagrants délits parce que de fortes présomptions permettent de penser que l'intéressé a commis un délit pour lequel la loi prévoit une peine

majeure mais dans tous les cas si'il n'y a pas inculpation, cette détention préventive doit faire l'objet dans les 48 heures d'une ordonnance de validation ou de maintien. Le juge dans ce cas devant connaître les causes de la détention et les communiquer au détenu, l'interroger et lui permettre de se défendre en présence d'un conseil.

La détention préventive ne pourra être maintenue au-delà de ces 48 heures si aucun motif d'inculpation n'est délivré ou s'il est possible de lui substituer une mesure de liberté provisoire. L'ordonnance décrétant ou maintenant une mesure de privation de liberté doit être immédiatement communiquée à un parent, à un intime ou à un conseil juridique de la personne appréhendée.

Application de la législation pénale :

Aucun citoyen ne pourra être condamné pénalement si ce n'est en vertu d'une loi antérieure qui déclare pénalement l'action ou l'omission commise.

Aucun citoyen ne devra faire l'objet d'une mesure de sûreté privative de liberté dont les conditions n'auraient pas été définies aussi par une loi antérieure.

Il ne pourra être appliqué de peine ou de mesure privative de liberté qui n'aurait pas été expressement prévue par une loi antérieure.

Aucun citoyen ne pourra faire l'objet d'une peine ou d'une mesure privative de liberté plus grave que celle prévue au moment de l'acte répréhensible supposé. Les lois pénales dont le contenu est le plus favorable à l'accusé s'appliquant rétroactivement.

Nul citoyen ne pourra être jugé plus d'une fois pour le même délit.

Nul, enfin, ne pourra être privé pour des motifs politiques de la nationalité tunisienne et des documents y afférant, de la capacité civile ou de son nom.

"Habeas corpus" :

L'"habeas corpus" pourra être invoqué contre tout abus de pouvoir (arrestation et détention illégales). Le bénéfice de l'"habeas corpus" pourra être demandé par l'intéressé lui-même ou en son nom par tout citoyen jouissant de ses droits politiques. Un juge devra dans les huit jours et en audience contradictoire statuer sur la demande d'"habeas corpus".

Garanties de procédure pénale :

Tout accusé est présumé innocent tant que le jugement de condamnation n'est pas passé en force de chose jugée.

Tout accusé a droit à l'assistance d'un défenseur dans tous les actes de la procédure.

Une assistance judiciaire gratuite devant être fournie aux économiquement faibles.

Tout procès proprement dit demeure assujéti au principe du débat contradictoire et au cours de ce procès sont nulles et non avenues toutes les preuves obtenues par la torture, la coercition, l'atteinte à l'intégrité physique ou morale de la personne humaine, les ingérences abusives dans la vie privée, au domicile, dans la correspondance ou dans les télécommunications.

Aucune affaire ne peut être retirée au tribunal dont la compétence découle d'un loi antérieure et notamment au profit d'une cour d'exception.

Il ne pourra être fait au cours d'un procès d'informations relatives aux personnes et aux familles dont la divulgation contredit le principe de la dignité humaine et du respect de la vie privée.

Inviolabilité du domicile et de la correspondance :

Le domicile et le secret de la correspondance et des autres moyens de communication privée sont inviolables.

CHAPITRE III

Les garanties administratives :

La structure de l'administration publique devra être conçue dans le souci de rapprocher les services de la population, d'assurer la participation des citoyens à leur fonctionnement. Afin que de telles dispositions puissent prendre effet, la loi devra établir des formes appropriées de décentralisation et de déconcentration administratives sans pour autant porter atteinte à l'efficacité et à l'unité d'action de l'état et au pouvoir de direction et de supervision du gouvernement. Mais il en résulte précisément, pour chaque citoyen des garanties précises.

- le droit d'être informé par n'importe quel service administratif, chaque fois qu'il le désire, de l'état d'avancement des affaires qui le concernent directement et des décisions dont ces affaires ont fait l'objet

- le droit d'introduire un recours contentieux contre tout acte administratif définitif et exécutoire entaché d'illégalité.

- les garanties administratives concernent géographiquement, et posent géographiquement, le problème de pouvoirs locaux autonomes. Ces pouvoirs communaux et municipaux, devront avoir leur propre patrimoine et leurs propres finances.

Les communes enfin pourront constituer des associations et des fédérations et d'une part pour la gestion d'intérêts communs et d'autre part pour mener à bien des projets d'aménagement d'intérêt régional.

Seulement, en tant que Mouvement d'Unité Populaire, nous voyons, au-delà de cette organisation dont certaines structures existent déjà dans notre pays, d'autres organisations populaires à bases territoriales correspondant en gros aux territoires communaux. Ces organisations populaires devront avoir le droit :

- de pétition devant les pouvoirs locaux en ce qui concerne les affaires administratives intéressant les citoyens
- le droit de participation, par l'intermédiaire de leur représentant, aux réunions des assemblées communales et municipales.

La création de telles organisations de base, aura pour but d'accroître pour toutes les classes sociales, et surtout pour les classes laborieuses rurales, peu au fait des arcanes administratives, la possibilité d'intervenir dans la définition de leur vie quotidienne et la possibilité aussi de se protéger de tout excès de centralisme.

CHAPITRE IV

Les garanties sociales

Nous évoquons dans le chapitre précédent le devenir quotidien de chaque citoyen. Le devenir quotidien devra être garanti par des assurances sociales dont, certes, certaines structures existent déjà, mais soit, sont incomplètes, soit, fonctionnent mal, soit, ne peuvent remplir la mission qui leur est assignée, faute de moyens.

Les assurances sociales :

Il conviendra d'en unifier le fonctionnement et de les décentraliser leur implantation administrative, et cela, avec la participation et les suggestions des associations syndicales et des autres organisations des classes laborieuses.

La santé :

Chaque citoyen et surtout, les citoyens des classes laborieuses ont

le droit à la protection de la santé ; le droit à la protection de la santé ne pourra être réel que par la création d'un service national de santé, universel, général et gratuit, par la création de conditions économiques, sociales et culturelles qui garantissent la protection de l'enfance, de la jeunesse et de la vieillesse, par l'amélioration systématique des conditions de vie et de travail, ainsi que par la promotion de la culture physique et sportive, scolaire et populaire, et par un développement de l'éducation sanitaire du peuple.

Pour assurer le droit à la protection de la santé, il incombera prioritairement à l'Etat, de garantir à tous les citoyens indépendamment de leur situation économique le bénéfice de la médecine préventive, curative et de réadaptation et de doter le pays d'un réseau médical et hospitalier rationnel et efficace.

Il orientera son action vers la socialisation de la médecine et des secteurs médicaux pharmaceutiques et réglementera les formes coopératives et privées de la médecine en les coordonnant avec le service national de santé.

Il contrôlera la production, la commercialisation et l'usage des produits chimiques, biologiques et pharmaceutiques et des autres moyens de traitement et de diagnostic.

Le logement :

Le logement est un droit social. Tous les citoyens ont le droit pour eux et pour leur famille à un logement de dimensions correctes, qui réponde aux normes de l'hygiène et du confort, et qui préserve l'intimité personnelle et familiale. Cela pose le problème grave de la préservation de l'environnement. L'Etat devra combattre la pollution et ses effets ainsi que les formes nocives d'érosion, en aménageant le territoire de façon à constituer des zones biologiquement équilibrées en créant des réserves et des parcs naturels et de loisir, ouverts en priorité aux masses laborieuses.

Dans le cadre de cette politique, une place particulière devra être réservée à nos concitoyens émigrés, qui devront tôt ou tard rejoindre la communauté nationale.

La famille :

Aucun effort ne devra être épargné pour favoriser l'indépendance sociale et économique des familles.

Dans ce domaine ,tout passe par la reconnaissance à la femme Tunisienne de l'intégralité de ses droits économiques, sociaux, culturels et politiques. La même liberté de disposer de soi et de s'épanouir de toutes les façons revient à la femme comme à l'homme. Le même droit à l'initiative dans la vie familiale revient à la mère comme au père.

La participation de la femme Tunisienne sur un pied strict d'égalité à la vie de la cellule familiale comme à la vie publique est l'une des meilleures garanties de la protection de l'enfance.

La jeunesse:

Les jeunes, et en particulier les jeunes travailleurs devront bénéficier d'une protection spéciale pour la réalisation de leurs droits économiques sociaux et culturels, c'est à dire l'accès à l'enseignement, à la culture et au travail, la formation et la promotion professionnelles et l'accès à de véritables loisirs.

L'éducation et la culture.

Il est du droit de chaque citoyen d'accéder à l'éducation et à la culture.

Il incombera parmi ses devoirs prioritaires, à l'état de veiller à démocratiser l'enseignement et à créer les conditions nécessaires pour que l'éducation contribue, à travers tous les moyens de formation, au développement de la personnalité et au progrès social.

L'état s'attachera à démocratiser la culture en encourageant et en assurant l'accès de tous les citoyens et en particulier des travailleurs à la connaissance et à la création culturelle à travers les organisations populaires de base, les associations culturelles et de loisirs, les médias et d'autres moyens adéquats. L'enseignement ne devra pas s'arrêter à l'école, il devra, pour les travailleurs et pour les citoyens qui n'auront pas pu poursuivre leur scolarité autant qu'ils l'auraient souhaité, faute de moyens, offrir un moyen de parfaire leurs connaissances et d'améliorer leurs acquis professionnels.

L'enseignement :

Il s'agira de réformer l'enseignement de façon que cesse l'action conservatrice qu'exerce celui-ci dans la division sociale du travail. D'où certaines tâches précises :

- 1) Assurer un enseignement de base universel, obligatoire et gratuit
- 2) Instituer un système public d'éducation pré-scolaire
- 3) Assurer l'éducation permanente et éliminer l'analphabétisme, surtout dans la population féminine, et dans la population rurale
- 4) Accélérer la scolarisation de la population féminine
- 5) Garantir à tous les citoyens selon leurs capacités, l'accès aux niveaux les plus élevés de l'enseignement scientifique et de la création artistique
- 6) Coordonner l'enseignement avec des activités productives et sociales
- 7) Encourager la formation de cadres scientifiques et techniques originaires des classes laborieuses et rurales
- 8) Introduire parmi les cadres formateurs des travailleurs qualifiés dont l'expérience n'est pas moins précieuse que les acquis universitaires.

CHAPITRE V

Les garanties économiques :

Le droit au travail

Le travail est la plus grande dignité de l'homme. Chaque citoyen a droit au travail. Le droit de travailler est indissociable de la liberté du travail.

Chaque citoyen a le droit de choisir librement sa profession ou son emploi, sous réserve de certaines restrictions légales imposées par l'intérêt général ou inhérentes à ses propres capacités et qui ne devront jamais prendre la figure d'une coercition. Il incombe par celà à l'état, par l'application de plans de politique économique et sociale, de garantir ce droit du travail, en assurant :

- 1) La mise en oeuvre d'une politique de plein emploi et d'emplois réels, et l'assistance matérielle en faveur de ceux qui se trouvent involontairement au chômage
- 2) D'assurer la sécurité de l'emploi, en interdisant les licenciements sans juste motif ou pour motifs politiques ou idéologiques

3) d'assurer l'égalité des chances dans le choix de la profession, de l'emploi et des conditions telles que l'accès à une charge, à un travail ou à une catégorie professionnelle ne soit pas interdit ou limité en raison du sexe, ou des appartenances politique ou spirituelle.

4) En assurant la formation culturelle, technique et professionnelle des travailleurs, en associant travail manuel et travail intellectuel.

Droits des travailleurs :

Tous les travailleurs ont droit sans distinction de sexe, d'âge, de religion ou d'appartenance politique :

1) à la rémunération de leur travail en fonction de sa quantité, de sa nature, et de sa qualité selon le principe "A-travail égal, salaire égal", de façon à leur garantir une existence digne

2) A un régime de retraite qui récompense une vie de dévouement à la collectivité

3) A l'organisation du travail dans une ambiance sociale favorable, de façon à permettre l'épanouissement individuel

4) A ce que leur travail s'accomplisse dans des conditions d'hygiène et de sécurité adéquates

5) A la détente et aux loisirs, à une définition pensée de la journée de travail, au repos hebdomadaire et à des congés payés

Il incombe ainsi à l'Etat d'assurer les conditions de travail, la rémunération et le repos auxquels les travailleurs ont droit, notamment :

1) par la fixation et la mise à jour du salaire national minimum

2) Il lui appartiendra aussi de définir les salaires maximum compte-tenu des besoins des travailleurs et l'augmentation du coût de la vie, de l'inflation, du degré de développement des forces productives, des exigences de la stabilité économique et financière et de l'accumulation de capitaux pour le développement

3) par la fixation d'un horaire national de travail

4) par la protection spéciale du travail des femmes pendant la grossesse et après l'accouchement, ainsi que du travail des mineurs des handicapés et de ceux qui exercent des activités particulièrement pénibles (dans des conditions insalubres, toxiques ou dangereuses)

5) Par le développement systématique de centres de repos et de congé à charge modérée en coopération avec les organisations sociales.

Libertés syndicales :

La liberté syndicale devra être reconnue aux travailleurs, elle est la condition et la garantie de la constitution de leur union pour la défense de leurs droits et de leurs intérêts. Cette liberté syndicale, l'existence des syndicats, seules permettent aux travailleurs d'une part : de recevoir toutes les informations nécessaires à l'exercice de leurs activités et d'autre part de contrôler la gestion des entreprises, d'intervenir dans la réorganisation des unités de production et de participer à l'élaboration de la législation de travail et des plans socio-économiques qui intéressent leurs secteurs.

Dans l'exercice de la liberté syndicale devront être expressément garantis aux travailleurs sans discrimination d'aucune sorte :

1) La liberté de constituer des associations syndicales à tous les niveaux

2) La liberté d'inscription, aucun travailleur ne pourra être empêcher d'adhérer à un syndicat ou tenu d'acquiescer des cotisations à un syndicat auquel il ne serait pas inscrit

3) La liberté d'organisation et de réglementation intérieure des associations syndicales sans aucune intervention, ni de l'Etat, ni d'un parti politique quel qu'il soit

4) Les droits d'exercer l'activité syndicale dans l'entreprise.

Les associations syndicales auront à s'inspirer des principes de l'organisation et de la gestion démocratique fondés sur l'élection périodique et au scrutin secret des organes dirigeants sans avoir à solliciter une autorisation ou une homologation, ainsi que sur la participation active des travailleurs à tous les aspects de l'activité syndicale.

- Les associations syndicales seront indépendantes du patronat, de l'Etat, des confessions religieuses, des partis et autres associations politiques, la loi devant définir les garanties de cette indépendance, fondement de l'unité des classes laborieuses et de leur autonomie.

- Afin d'assurer l'unité, le dialogue des divers courants syndicaux qui pourraient exister, le droit d'exprimer une tendance différente est garantie aux travailleurs à l'intérieur des syndicats dans les cas et dans les formes définis par les statuts

- Les associations syndicales auront le droit de nouer des relations avec les organisations syndicales internationales ou de s'y affilier

- Il appartiendra aux associations syndicales de défendre, de promouvoir la défense des droits et des intérêts des travailleurs qu'elles représentent.

Elles auront notamment le droit :

- 1) de participer à l'élaboration de la législation du travail
- 2) Le droit de participer à la gestion des institutions d'assurance sociale et des autres organismes dont le but est de satisfaire les intérêts des classes laborieuses
- 3) de participer au contrôle et à l'exécution des plans socio-économiques

Le droit de grève

Le droit de grève devra être et en-dehors de toute réserve ou degré d'application en restreignant l'application, devra être garantie à tous les travailleurs. Il appartiendra aux travailleurs de définir le cadre des intérêts à défendre par les moyens de la grève, la loi ne pouvant en aucun cas limiter ce cadre, de ce fait tout lock-out devra être interdit car il contredira le droit au travail.

Ces garanties économiques, en fait, posent le problème global d'une politique de développement qui pour nous, Mouvement de l'Unité Populaire ne pourra être que socialiste. S'il ne revient pas au cadre de cette charte de définir dans l'ensemble et le détail cette politique, nous énumérons, néanmoins, et rapidement quelques tâches prioritaires qui reviennent à un Etat véritablement socialiste et qui sont la trame, le fondement des garanties économiques qui se trouvent à leur tour à l'origine des libertés fondamentales et de toutes les autres garanties culturelles, sociales et administratives etc ... Ces tâches prioritaires de l'Etat en ce domaine sont :

- 1) promouvoir l'élévation du bien-être social et économique du peuple et en particulier des catégories les plus défavorisées
- 2) Stabiliser la conjoncture et assurer le plein-emploi des forces productives
- 3) Promouvoir l'égalité entre les citoyens par la transformation des structures socio-économiques
- 4) procéder à la nécessaire correction des inégalités à la distribution de la richesse et du revenu
- 5) Faire de l'impôt sur le revenu non pas un instrument de répression fiscale, mais un instrument de nature à atténuer les inégalités sociales.

6) Orienter le développement économique et social dans le sens d'une croissance équilibrée de l'ensemble des secteurs et des régions

7) Eliminer et empêcher la constitution de monopoles privés par la nationalisation ou par d'autres moyens comme la participation majoritaire d'Etat et réprimer les abus du pouvoir économique et toutes les pratiques préjudiciables à l'intérêt général.

8) Sortir l'économie tunisienne du giron des stratégies capitalistes, internationales et en faire, plutôt qu'un relais sous-traitant des monopoles multinationaux, l'instrument d'une prospérité réelle pour l'ensemble des masses populaires.

9) Développer les relations économiques avec tous les peuples en sauvegardant l'indépendance nationale ainsi que les intérêts des Tunisiens et de l'économie de la Tunisie

IO) Réaliser une réforme agraire

II) Eliminer progressivement les différences sociales et économiques entre la Tunisie côtière et urbaine et la Tunisie rurale et continentale.

I2) Assurer une concurrence équilibrée entre les entreprises en protégeant par la loi les petites et moyennes entreprises économiquement et socialement viables.

I3) Mettre en place des structures juridiques et techniques nécessaires à l'instauration d'un système de planification démocratique de l'économie

I4) Protéger le consommateur notamment en appuyant la création de coopératives et d'associations de consommateurs

I5) Stimuler le développement des structures de production socialiste

I6) Stimuler la participation des classes laborieuses et de leurs organisations à la définition au contrôle et à l'application de toutes les grandes mesures économiques et sociales

I7) Réaliser une réforme agraire

II) Eliminer progressivement les différences sociales et économiques entre la Tunisie côtière et urbaine et la Tunisie rurale et continentale.

I2) Assurer une concurrence équilibrée entre les entreprises en protégeant par la loi les petites et moyennes entreprises économiquement et socialement viables.